

FLEURS

POUR TOUTES OCCASIONS

- MARIAGES
- BANQUETS
- ANNIVERSAIRES
- NAISSANCES
- DEUILS

Rodrigue Fleuriste

Tél. 583-0464 Enr.
Lac-Mégantic

L'ÉCHO de FRONTENAC

Rédaction et administration à Lac-Mégantic, comté de Frontenac

Pharmacie
BLAIS enr.



AGENCES REXALL
et DOROTHY GRAY

Livraison gratuite
en ville

Vol. 43, No 20

10c l'exemplaire

MERCREDI, 26 AVRIL 1979

Mme L.-PHILIPPE POULIN, directrice

BIBLIOTHEQUE DE LA
LEGISLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUEBEC 24-2-72--

Nouvelle Vocation du Centre Mgr Bonin ?

"Les problèmes du Centre Mgr Bonin ne devraient laisser personne indifférent"

(Claude Charron, président du Club Optimiste)

lire en page 13

CLAUDE LANDRE

au

Salon

du

Commerce

Les producteurs de granit au CRD :

Seule l'utilisation du granit dans la construction des édifices publics peut arrêter la saignée de cette industrie

Page 3

Réforme des districts électoraux

COURCELLES appuie fortement le Conseil Municipal

page 17

A LA PATRIE

Jeune homme tué à la suite d'une collision

page 14

M. Jacques Doyon meurt accidentellement

page 7

Cueillette de bouteilles vides

Page 4

Semaine du nettoyage et de l'embellissement

Page 4

La municipalité de Piopolis enregistre un surplus de \$4000.70

Page 11

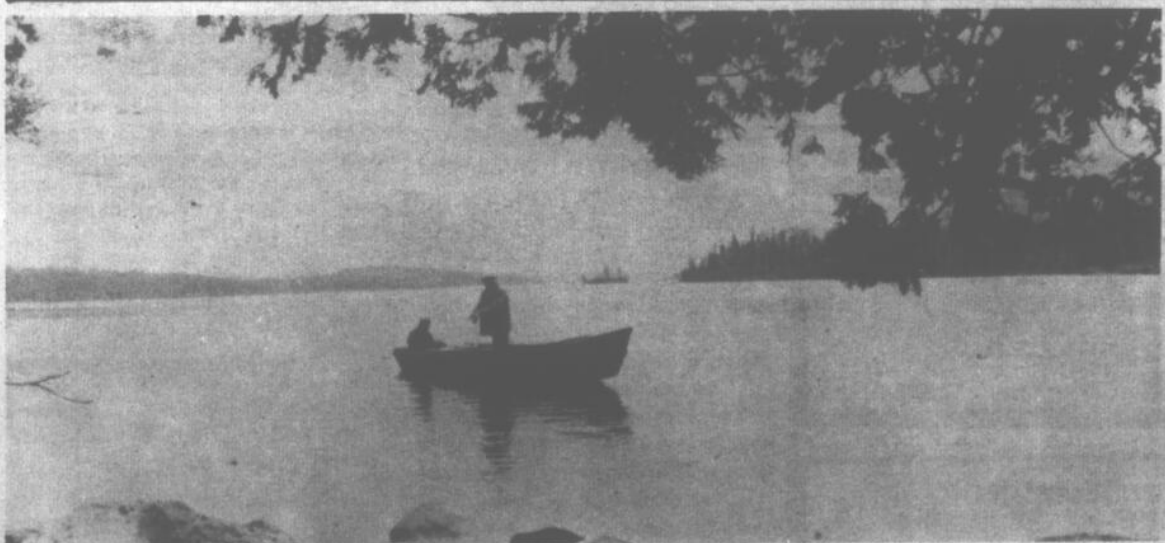
Programme des fêtes du Centenaire de St-Samuel

Page 3

A St-Ludger

M. Ovide Paré est réélu à la présidence de la Chambre de Commerce

Page 13



La pêche sportive commence le 28 avril

lire en page 8



Pour vous, nous avons ... LU, VU, ENTENDU

L'Assemblée Nationale du Québec a adopté sur division le bill #19 pour obliger les 210,000 travailleurs des secteurs public et parapublic à rentrer au travail après onze jours de grève. La reprise des activités dans ces secteurs s'est effectuée sans anicroches mais la menace d'une grève générale qui toucherait les syndiqués des secteurs publics et privés, grève qui serait déclenchée lundi, plane, malgré le caractère coercitif du bill #19.

Les astronautes américains John Young et Charles Duke ont réussi un exploit peu commun lorsqu'ils ont escaladé les pentes du mont lunaire Stone d'une hauteur de 1,600 pieds au cours de leur séjour de trois jours sur la Lune. Pendant que Young et Duke accomplissaient cet exploit et vaquaient à des tâches plus prosaïques, leur coéquipier Ken Mattingly restait en orbite autour du satellite de la Terre avec le module de service de l'expédition qui s'est très bien déroulée en dépit d'incidents qui, à un moment, ont fait craindre son annulation.

Selon le Conseil canadien de la Sécurité, le mauvais entretien des véhicules-automobiles serait responsable d'au moins 10% des accidents de la circulation.

Malgré l'intensité des bombardements américains, l'offensive nord-vietnamienne au Sud-Vietnam n'a pas perdu de sa violence et de nombreuses bases sont tombées aux mains des envahisseurs. Il semble bien qu'à moins d'un revirement soudain de la situation ou d'un accroissement du nombre des militaires américains qui participent aux opérations que le Nord-Vietnam portera à l'armée sud-vietnamienne des coups dont celle-ci aura peine à se relever.

Pour la première fois en 20 ans, les Rangers de New York ont atteint la finale des éliminatoires de la Ligue Nationale de Hockey. Les Rangers affronteront à présent les Bruins de Boston qui ont défait en semi-finale les puissants Blues de St-Louis après avoir remporté facilement le championnat de leur division en saison régulière. Les Rangers l'ont emporté en quatre parties consécutives sur les Black Hawks de Chicago.

Les forces de l'ordre sont intervenues énergiquement à Montevideo et dans les autres grandes villes de l'Uruguay pour tenter de mater les guerilleros urbains Tupamaros. Les affrontements ont fait plusieurs morts dans chaque camp et les observateurs sont d'avis qu'ils sont le prélude à une offensive majeure des Tupamaros comme ils laissent présager une répression sanguinaire de la part des forces armées gouvernementales.

STATION DE SERVICE Marc Lapointe

AGENT AUTORISÉ DE

- ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES
- MISE AU POINT PAR EQUIPEMENT ELECTRONIQUE
- NOUS FABRIQUONS DES CLEFS POUR AUTOMOBILES ET SERRURES ORDINAIRES.

4540 Laval
LAC-MEGANTIC
Tél. 583-1818

"Claude Landré" au Salon du Commerce

- Ouvert les 12-13 et 14 mai.
- Un gros lot à gagner
- Le prestige du commerce régional

Le formidable artiste de la télé et de la radio Claude Landré sera à Lac-Mégantic le 13 mai prochain pour donner un spectacle de très grande classe. Claude Landré s'est fait connaître du public québécois par ses monologues, et ses imitations de premier ordre.

Claude Landré, sera l'un des points de mire au tout nouveau "Salon du Commerce Régional" car ses spectacles ont toujours su répondre à la demande du public. Claude Landré viendra donc à Lac-Mégantic le samedi 13 mai prochain au Salon du Commerce Régional 1972 qui aura lieu au Centre Mgr Bonin à compter du 12 mai à 2 hres p.m..

A cette occasion unique, toutes les personnes intéressées à

voir le sensationnel Claude Landré en spectacle, pourront y assister pour la modique somme de \$1.00 pour les adultes et de \$0.50 pour les enfants. Il ne faut pas oublier non plus que chaque billet d'entrée donnera droit à autant de chances pour le formidable "gros lot" d'une valeur dépassant les "milles dollars" en articles de tous genres gracieuseté de tous les marchands qui auront un kiosque à l'exposition lors de ce grand "Salon du Commerce Régional" les 12, 13 et 14 mai prochains au Centre Mgr Bonin de Lac-Mégantic. C'est une participation qui sera bénéfique pour tout le monde et ainsi toute la région en sera grandement récompensée.

à l'hôtel Lasalle.

UN COCKTAIL POUR LES MAGISTRATS

Lors de l'ouverture de cette grande exposition du commerce, un cocktail d'honneur sera donné à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic pour tous les magistrats de notre région. Tous les maires des villes et villages environnants seront invités à ce cocktail après l'ouverture du "Salon du Commerce Régional". L'ouverture officielle sera faite par le corps de majorettes "Les Marinières" de Lac-Mégantic.

R.P., publiciste

L'Amicale du couvent survivra-t-elle ?

Le vingt-huit mars dernier, le Conseil de l'Amicale tenait une réunion sous la présidence de Mlle Thérèse Rodrigue.

Assistaient, outre la présidente: Mme Henri Durand, vice-présidente, Mlle Thérèse Baron trésorière, Soeur Louise Michaud, directrice de l'Amicale, Soeur Thérèse Boulet, présidente d'honneur de l'Association, Mmes Lucien Roy et Raymond Dubé, Mlles Mado Guérin, Micheline Duquette et Laurette St-Pierre.

Après lecture de la correspondance et du rapport des finances, les membres du comité conviennent de fixer la prochaine rencontre générale à l'automne, soit le 30 septembre 1972. Une question se pose: L'Amicale de Notre-Dame-des-Neiges de Lac-Mégantic survivra-t-elle malgré les difficultés de l'heure, soit: l'avènement de la polyvalente, les professeurs non titulaires depuis quelques années, d'où rareté des jeunes recrues. Cette même question sera portée à l'attention de chacune des amicalistes. Les réponses dicteront l'attitude de votre conseil pour les années à venir. Si cela répond à un besoin, elle vivra.

Une rencontre à la cabane à sucre le 12 avril réunissait amicalistes et religieuses pour une rencontre des plus agréables.

Mme Henri Durand propose la levée de l'assemblée et Mlle Laurette St-Pierre appuie.

Un goûter prolonge l'échange. Merci à Soeur Thérèse Boulet pour cette gracieuseté toujours renouvelée. Nous l'apprécions grandement.

N.B.: Si des amicalistes désirent dès maintenant faire connaître leur point de vue concernant la "vie de l'Amicale", veuillez communiquer avec la présidente Mme Thérèse Rodrigue.

CARTES PROFESSIONNELLES

Pierre GREFFARD
B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5284 rue Frontenac Tél. 583-2776
LAC-MEGANTIC

André TURGEON
B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5175 rue Frontenac Tél. 583-1477
LAC-MEGANTIC

Dr Gérald BOLDUC, D.D.S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
SUR RENDEZ-VOUS 3 h. à midi
Mercredi et Samedi 2 h. à 5 h.
exceptés 7 h. à 9 h.
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

Claude PARADIS
B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5137 rue Frontenac Tél. 583-3833
LAC-MEGANTIC

Dr Marcel COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez:
Bureau: 583-0404 5062 rue Frontenac
Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac

Dr Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.
OPTOMETRISTE
examen de la vue - Traitements orthoptiques
Bureau: 5137 Frontenac (éd. Huard) - 583-2092
Résidence: 4255 Laval - 583-2238
LAC-MEGANTIC

L. L. BOURQUE
NOTAIRE
5335 rue Frontenac Tél. 583-2262
édifice Bourque LAC-MEGANTIC

DANIEL DROUIN
NOTAIRE
Cessionnaire des greffes du notaire C.-E. Côté
et du notaire De Lourdes Lippé
3443 rue Milette LAC-MEGANTIC Tél. 583-0787

Dr Gaston HOULE, m.d., C.S.P.Q.
SPECIALISTE en CHIRURGIE
5137 rue Frontenac Tél. 583-2673
LAC-MEGANTIC

Dr Guy LAJEUNESSE
CHIROPATICIEN
— SUR RENDEZ-VOUS —
4822 Laval Lac-Mégantic 583-0128

Dr Roger MICHAUD, m.d.
MEDECINE FAMILIALE
3494 rue Grégoire 583-2244
LAC-MEGANTIC

Docteur Gérard NOEL
MEDECIN - CHIRURGIEN
Médecine Générale
5035 Boul. des Vétérans Tél. 583-0678
LAC-MEGANTIC

UN BIEN POUR NOTRE REGION

Le principal but de ce "Salon du Commerce Régional" qui aura lieu au Centre Mgr Bonin de Lac-Mégantic est comme nous l'avons déjà mentionné lors d'un récent article, est de se rendre bien compte qu'à Lac-Mégantic et dans toute la région nous sommes très riches en produits de tous genres et c'est pourquoi il faut rehausser le prestige de tous nos commerces et faire connaître leur véritable identité à toute la population. Notre région possède presque tout ce dont les gens ont besoin et c'est pourquoi nous devons nous faire un devoir d'indiquer à nos concitoyens où se diriger pour s'approprier ce qu'ils désirent. Il faut surtout démontrer à la population que rien ne sert de faire toute une randonnée à l'extérieur de la région pour se procurer ce qu'elle désire quand tout près de chez elle, soit à quelques pas ou à une dizaine de minutes de voiture, elle pourra trouver des produits ou des articles dont elle a besoin et parfois même à des prix plus bas.

POUR LES JEUNES

Le Salon du Commerce Régional a aussi pensé aux jeunes de notre entourage. Cette année, la direction de ce Salon a choisi pour les jeunes un film qui saura leur plaire et les faire rire. Les séquences de ce film auront lieu le 13 avril (samedi), au Centre Mgr Bonin à compter de deux (2) heures de l'après-midi.

SOIREE SPECIALE

Une soirée toute spéciale est présentement en marche pour célébrer cet événement de premier ordre et cette soirée sera donnée en l'honneur de tous les exposants durant la fin de semaine du 12-13 et 14 mai au Salon du Commerce Régional de Lac-Mégantic. Tout le public sera invité à cette soirée gratuite pour tous

Les producteurs de granit au CRD :

Seule l'utilisation du granit dans la construction des édifices publics peut arrêter la saignée de cette industrie

Les producteurs de granit des Cantons de l'Est demandent qu'un arrêté en conseil fixe désormais un minimum d'utilisation du granit canadien dans la construction des édifices où le gouvernement est impliqué et proposent que ce minimum soit établi à cinq pour cent du coût total de construction de ces édifices.

Telle est la principale recommandation soumise au Conseil régional de développement des Cantons de l'Est par les producteurs de granit. Dans une première étape ceux-ci s'attendent à ce que le CRD présente cette résolution aux ministères concernés.

Pour la défendre, ils allèguent que la durabilité et les coûts d'entretien de leur matériau le favorisent à long terme par rapport au béton précontraint même si ce dernier matériau est utilisé de façon générale alors que le granit est de plus en plus abandonné comme matériau de construction.

Les producteurs expliquent qu'autrefois, le granit était utilisé fréquemment dans la construction des édifices publics tels les églises, les collèges, les bureaux de poste, les gares et même les sièges sociaux. A Montréal on cite comme exemples l'édifice Sun Life, la cathédrale, l'hôtel de ville, les palais de justice.

Aujourd'hui, l'utilisation de ce matériau devient de plus en plus rare. Le nouveau palais de justice de Montréal constitue une exception que les artisans voudraient voir se répéter. Ils estiment que les places publiques comme la Place Ville Marie devraient utiliser ce matériau car, disent-ils, même s'il coûte plus cher de construire avec du granit, celui-ci est plus résistant

que le béton; il demande moins d'entretien et de réparation des failles de sorte qu'à la longue il conserve une meilleure apparence et est moins dispendieux que le béton.

Les producteurs font cependant face à un problème de marketing et pour le résoudre ils désirent bénéficier de l'aide du ministère de l'Industrie et du Commerce. De plus, l'affectation à ce ministère pour le traitement de ce matériau abaisserait le taux d'imposition de 3.85% qu'il est présentement pour le ministère des Richesses naturelles à 1.90%.

Les utilisateurs du granit demandent de plus au gouvernement de favoriser la recherche dans les universités relativement à la mise au point de techniques de "doublage" du granit et du béton ou du granit et d'un isolant quelconque de même que l'"encadrement" avec des éléments métalliques. Il s'agit là de techniques qui assureraient une plus vaste utilisation industrielle de ce matériau. Certains industriels expliquent en effet qu'autrefois les édifices étaient construits avec des murs de granit atteignant douze pouces d'épaisseur. Aujourd'hui toutefois, les utilisateurs ne demandent plus qu'une épaisseur variant de 3/4 de pouce à un pouce et demie. C'est que les constructeurs ont pris l'habitude d'utiliser des panneaux de placage atteignant souvent douze pieds de hauteur sur six pieds de largeur.

Il n'est pas possible de tailler une pierre de carrière avec de telles dimensions. Mais peut-être des chercheurs pourraient-ils mettre au point de nouveaux procédés de fabrication industrielle, disent-ils, si le ministère de l'Industrie et du Commerce favorisait une telle recherche.

Selon des relevés du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, de 1967 à 1971 la valeur des ventes pour la construction a baissé de plus de 2.5 millions à approximativement \$800,000. Aussi, les producteurs doivent-ils se spécialiser dans la taille des monuments ou fermer boutique. La valeur des ventes des monuments a augmenté de 1.5 million de dollars à 3 millions pour la même période.

Il faut cependant préciser que le granit à monument est plus souvent de couleur et qu'il provient d'Afrique ou de Suède. De 1967 à 1971, les quantités de granit im-

porté ont en effet grimpé de 114,814 à 157,700 pieds cubes. Par contre, la quantité de granit de la région qui a été vendue a tombé de 145,081 à 47,400 pieds cubes. C'est dire qu'en plus d'une baisse d'utilisation du granit de la région, il y a une hausse des importations de granit pour les monuments. Se référant à des statistiques fournies par le ministère des Richesses naturelles, le document présenté par le CRD explique pourtant que le Québec produit près de 90% de la production canadienne de granit. Certains producteurs vont même jusqu'à dire que les réserves de gra-

nit gris de l'Estrie sont pratiquement inépuisables.

La plupart des carrières sont situées dans les comtés de Stanstead, Frontenac, Wolfe et Compton. Il n'y a plus cependant que quatre ou cinq carrières encore en exploitation présentement. Ce sont ces carrières de même que le granit importé de couleur qui alimentent la quinzaine d'usines à granit de la région économique numéro 5.

Le document précise également que de 1960 à 1970, le nombre de travailleurs du granit est tombé de 500 à 228 dans l'Estrie. Aux environs du seul village de Beebe dans le comté de Stanstead, le total des employés du granit a glissé de 250 à 130.

Malgré ce déclin, les producteurs estiment qu'il y a possibilité de relever cette industrie. "Le gouvernement ne devrait-il que construire en granit les seuils de fenêtres et de portes des écoles, des hôpitaux et des édifices gouvernementaux, devait lancer un participant, que cela aiderait cette industrie à reprendre une place sur le marché et des artisans conserver leurs métiers."

Programme des Fêtes du Centenaire de St-Samuel

Message du président

Grâce à la générosité de la direction de notre journal hebdomadaire l'Echo de Frontenac et au dévouement de notre secrétaire publiciste du comité du Centenaire de St-Samuel Lac-Drolet Mlle Yvonne Dallaire, des milliers de lecteurs ont pu suivre, depuis quelques mois, assidument des récits captivants sur plusieurs familles qui étaient à l'origine de notre paroisse, et sur d'autres à venir.

C'est un travail gigantesque qu'a entrepris Mlle Dallaire et vous admettez comme moi que

ce n'est pas chose facile de faire le récit de souvenirs aussi lointains. Merci également à tous ceux et celles qui ont apporté leur concours.

Vu l'intérêt que nombre de lecteurs montrent à la publication de ces articles, et les nombreux commentaires que nous recevons au sujet de l'organisation de nos fêtes, nous sommes assurés du succès des activités que le comité a mis en branle. La participation active des anciens et amis de partout ajoutera de l'action à notre programme de fêtes.

Au moment où vous lirez ces lignes, deux mois à peine nous sépareront de la date d'ouverture de nos festivités qui se tiendront du 22 juin au 4 juillet.

En effet, jeudi le 22 juin à 8 heures, une messe sera célébrée par M. l'abbé Conrad Gagnon, curé, à l'issue de laquelle se fera le lancement de l'album souvenir et se tiendra une soirée populaire.

Le 24 juin, fête de la Saint-Jean, à 10 h. 30, mariage d'époque; 14 h. 30, grande parade avec les Marinières de Lac-Mégantic, chars allégoriques dont plusieurs nous viendront de l'extérieur avec la participation des municipalités du comté, réception civique, souper canadien, soirée canadienne et feu d'artifice. Cette activité sera sous la présidence de la duchesse de l'Artisanat et Associations, Mlle Francine Jacques et de son duché.

Le 27 juin, journée de l'âge d'or, souper canadien, spectacle suivi d'une soirée de danse avec orchestre. Cette journée sera sous la présidence de la duchesse du Commerce et de l'Industrie Mlle Nicole Théberge et de son duché.

Jeudi le 29 juin, journée en hommage à nos pasteurs. 10 h. 30, messe célébrée par S.E. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, délégué de notre cardinal Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; dîner avec Monseigneur Audet, avec les anciens curés et le pasteur actuel, ainsi qu'avec les prêtres qui ont exercé leur ministère dans la paroisse, ainsi qu'avec les prêtres religieux, religieuses enfants de la paroisse; à 2 h. 30, cinquante années de vie religieuse de Soeur Elisa Gendron. Ce programme est assuré par le duché de l'Education, de même que la soirée, la journée étant sous la présidence de Mlle Ginette Roy, duchesse de l'Education.

Samedi le 1er juillet, journée sportive à l'intention de tous les jeunes. Couronnement de la Reine du Centenaire et grande soirée avec orchestre renommé de Sherbrooke. Cette journée sera sous la présidence de Mlle Marcelle Lacroix et de son duché Sports et Loisirs.

Le 2 juillet à 10 heures, grand messe solennelle concélébrée, suivie de la prise de la photo-souvenir et d'un grand banquet de circonstance sous la présidence de la reine élue avec participation du corps musical mixte "Les Eclairs Inc." de Québec, suivi d'une soirée populaire.

Le 4 juillet, journée clôture réservée à nos amis les Franco-Américains, sera présidée par la Reine du Centenaire.

Voilà, chers lecteurs, quelques prévisions qui vous aideront à fixer la date de vos vacances comme plusieurs nous l'ont demandé. Au cours du mois de mai des programmes offici-

(Suite à la page 17)

INVITATION

PARIS à la Pharmacie GINGRAS

Mme Yolande BEAUCHENOIRE, technicienne, coiffeuse, esthéticienne diplômée de Paris sera au comptoir

ACADEMIE de la PHARMACIE GINGRAS LES 5 ET 6 MAI

Mme BEAUCHENOIRE est esthéticienne en chef de la maison FRANCOIS LEGER & ASSOCIES qui importe les produits ACADEMIE de Paris.

Mme BEAUCHENOIRE pourra discuter des cas d'allergie, des soins divers, du maquillage avant et après les bains de soleil, etc...



MERCIER & FRERE

RR-2 (Chemin de Woburn)
Tél. 583-2634

SONT HEUREUX D'ANNONCER QU'ILS SONT MAINTENANT AGENTS pour la région de Lac-Mégantic

des fameux AUTONIEGES et "MINI-TRAIL" **ARCTIC CAT**

VISITEZ le KIOSQUE de MERCIER & FRERE au SALON DU COMMERCE

Les 2 et 3 mai

Cueillette de bouteilles vides

C'est dans le cadre de la Semaine du Nettoyage et de l'Embellissement, décrétée par la ville de Lac-Mégantic, que se déroulera cette année, la grande cueillette de bouteilles vides, une initiative de notre club Optimiste local.

Mardi et mercredi soir les 2 et 3 mai des jeunes, arborant l'écusson du Club Optimiste se rendront dans vos foyers afin de recueillir vos bouteilles vides.

Les fonds recueillis à cette occasion, serviront cette année encore, à financer la ligue de baseball mineure. Mise sur pied par le Club Optimiste de Lac-Mégantic, cette ligue a permis, l'été dernier, à plus de 150 jeunes, de pratiquer ce sport de plus en plus populaire chez nous. Le Club Optimiste local, conscient des besoins des jeunes de notre ville désire continuer cette initiative qui s'est avérée un grand succès. Un comité a déjà été formé et présidera aux destinées de cette

ligue. Nous lançons donc à nouveau cette invitation à notre généreuse population qui est consciente d'assurer des divertissements sains à nos jeunes, ce que le club Optimiste local a entrepris. Donc, n'hésitez pas à contribuer à cette oeuvre en donnant vos bouteilles vides les 2 et 3 mai.

Nous invitons également la population à participer à la grande Semaine du Nettoyage et de l'Embellissement qui se tiendra du 1er au 7 mai. En ces années où la pollution devient le problème numéro un, sachons garder notre ville propre et agréable.

Respecter l'environnement, c'est se respecter soi-même et respecter la vie. Collaborer à assurer à notre région son cachet naturel et sa pureté, c'est assurer notre avenir.

Alain LACROIX

Sur le Pont d'Agnès

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe POULIN
(Tous droits réservés)

Que de mèches de cheveux tombent, chaque printemps, sous l'effet de la tire!

x x x

C'est à se demander si les feuilles qui ont passé l'hiver sous la neige, ont eu beaucoup plus de chance et de plaisir que celles brûlées sur places, en automne dernier.

x x x

Les unes et les autres auront tout de même, contribué à faire revivre, la génération nouvelle des plantes, des fleurs et des fruits.

x x x

A l'occasion de cette grande fête récente, les oeufs de Pâques se sont vendus en abondance est-ce la raison de l'abondance d'oeufs sur le marché?

x x x

A la vue de ces lacs qui calent et des poissons de toutes sortes qui s'amuse avec leurs glaces, nos amateurs de la pêche pourraient-ils ne pas rêver de voir voguant à leurs surfaces?

x x x

On dirait, ma foi, qu'il y a encore de l'hiver dans ce printemps qui passe!

x x x

Puisse ce dernier pouvoir s'en débarrasser avant l'arrivée de l'été.

x x x

Souhaitons à ces énormes masses d'air froid dont nous parlent la météo de rencontrer une énorme masse d'air chaud, capable de les pulvériser et prendre leur place.

x x x

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

FONDÉ EN 1929

L'ECHO de FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

Rédaction et administration
à 5040 Boul. des Vétérans
Tél. 583-1630

LAC-MÉGANTIC

Mme L.-Philippe Poulin
directrice

MEMBRE des HEBDOS du CANADA

et de l'AUDIT BUREAU of CIRCULATION



HEBDOS DU CANADA



Circulation certifiée

Abonnements :
CANADA \$4.50
ETATS-UNIS \$6.50

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Ltée
St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe
Enregistrement No 1148



CONNAISSEZ vos DROITS

par Pierre Greffard, avocat, B.A., L.L.L.

Vous prêtez à la banque, vous ne déposez pas

Lorsque vous faites un versement à votre compte en banque, vous pensez sans doute comme tout le monde que vous "déposez" votre argent, c'est-à-dire que vous vous en dépossédez entre les mains de la banque qui le mettra en sécurité pour vous et en prendra un soin jaloux en votre nom et à votre avantage.

Ce n'est pas là l'opinion du juge Pierre Letarte de Québec, qui pense plutôt que vous prêtez votre argent à la banque et non que vous l'y déposez.

Le 18 février 1970, dans la cause St-Gelais c. la Banque d'Économie du Québec, le juge Letarte a décidé qu'un versement fait à un compte en banque constituait un prêt à consommation; c'est dire que selon la loi, la banque devient propriétaire de votre argent et qu'elle est responsable de la perte de cet argent.

St-Gelais avait fait son versement par le casier de nuit. Cet argent a été perdu ou volé: la banque ne l'a pas trouvé le matin.

Si le versement était un dépôt, St-Gelais aurait dû supporter la perte "à moins d'être capable de prouver la faute et la négligence de la banque.

Comme le versement était un prêt, la banque était responsable de la perte et elle a été condamnée à rembourser à St-Gelais la somme de \$2,342.00.

Au Conseil ...

(Suite de la page 17)

permettre de circuler convenablement sur la dite route; de plus, les contribuables concernés demandent aux autorités que cette route soit asphaltée au cours de l'été qui vient.

Achat d'extincteurs

Le conseiller Boulet, appuyé par le conseiller Fillion, propose que la municipalité fasse l'acquisition de 16 extincteurs pour être installés au garage municipal, à l'O. T. J., dans les camions à incendie, l'auto-patrouille, la niveleuse et la souffleuse à neige.

x x x

Arrérages, permis et licences

Le Conseil prend connaissance de la liste des arrérages au département des permis et licences au 31 décembre 1971, qui se chiffre à \$858.03. Les retardataires ont été avisés par poste recommandée, le 10 avril 1972, des procédures seront intentées dès le 20 de ce mois.

x x x

Vente d'une lisière de terrain

Le conseiller Boulet se fait le proposeur d'une résolution autorisant la ville de vendre à M. Fernando Boulanger une lisière de terrain de 15' de largeur par 110' de longueur sur la rue Richelieu, laquelle est contigue à sa propriété, au prix de

0.12 1/2 le pied carré. Il est appuyé par le conseiller Bolduc.

x x x

Vieilles carrosseries

Une entreprise se spécialisant pour le débarras des vieilles carrosseries d'automobiles (avec presse automatique) a conclu une entente avec M. Roch Quirion et sera à Lac-Mégantic au début du mois de mai, sur le terrain anciennement connu sous le nom de Leclerc Auto Parts, chemin de Nantes. La population est invitée à transporter les "vieilles carrosseries" sur le dit terrain à compter d'aujourd'hui, le tout sans charge pour l'usage du terrain et de l'équipement. Le chef de police et l'inspecteur des bâtiments sont priés de faire l'inventaire de ces vieilles carrosseries dans les limites de la municipalité de voir à faire respecter les règlements prohibant ces rebuts.



COURS DE SOINS AU FOYER

LE SERVICE DES ARCHIVES S'IL VOUS PLAÎT?



Les archives ne sont pas des records.

A NE PAS MANQUER
SAMEDI SOIR le 6 MAI
Baie Victoria

MUSIC HALL

SPECTORAMA

Artiste de la scène, radio
et télévision

★ ATTRACTION SPECIALE

★ DANSE et COMEDIE

Surveillez le journal la semaine prochaine



CETTE SEMAINE,
Votre DÉPUTÉ
vous PARLE

CRISE DE SOCIÉTÉ

Face à l'effondrement du prestige politique et religieux au Québec, devant l'angoisse et l'insécurité dans laquelle se retrouvent plonger les Québécois, nous nous devons de nous interroger sur cette crise, cette mutation, ainsi que sur notre devenir; de se demander ce qu'il y a derrière ces transformations, ces mutations de notre société et quelles sont les grandes étapes de la crise que nous vivons, crise politique, sociale et culturelle, avec ses controverses économiques.

CRISE POLITIQUE

Pour bien comprendre ce qu'est et ce qu'a été la crise politique au Québec, il nous faut remonter jusqu'au tout début du libéralisme économique, c'est-à-dire à la révolution française. La révolution française aura été pour tout le monde le passage de la monarchie à la république. On tue le roi tyran, c'est-à-dire le gouvernement d'un seul pour le remplacer par le gouvernement de la multitude. C'est le concept de la libre entreprise, de la concurrence effrénée, de l'égalité des hommes devant la loi. Avant 1789, l'ensemble des lois de l'Etat étaient faites par le roi, sous l'influence du clergé, des papes et des évêques, c'est-à-dire du pouvoir religieux avec dans certains cas des excès et des abus à peine avouables, donc à partir du Décalogue ou de la loi naturelle. Après 1789, on veut être libre, c'est donc un cri de "vive

la liberté" (liberté, égalité, fraternité) que le peuple décide de se prendre en charge. Le peuple fera la loi.

La révolution politique aura été en réalité une mystique de la liberté humaine qui s'est projetée dans les techniques politiques du gouvernement, sans rien toucher bien sûr du pouvoir économique qui échappait déjà, à cette époque, tant au pouvoir politique qu'au milieu religieux. On ne s'occupe donc plus de savoir si la loi est antérieure à la volonté des hommes, la conscience de chacun devient la source de l'ordre moral. Entendu que tous ne sont pas d'accord parce qu'ils n'ont pas la même expérience de vie, on se retrouve dans le chaos. Il faut donc inventer l'élection et le voeu de la majorité faite loi.

Avec la révolution politique, on a donc voulu soustraire le droit, au droit naturel, à l'ordre qu'il y a dans la nature, c'est-à-dire à la volonté du Créateur. C'est donc l'homme qui se prend en charge lui-même et se fait créateur de son devenir. Seulement, nous nous retrouvons avec autant de créateurs comme il y a d'individus. L'autorité acceptée par tous devient donc impossible et nous nous retrouvons dans la situation explosive que nous connaissons maintenant, tant dans notre vie sociale, familiale, sexuelle, religieuse que politique.

(A suivre)

L'opinion des LECTEURS

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

Le réveil de la nature

La nature semble se réveiller lentement de son long sommeil hivernal. Le grand ménage du printemps va bientôt commencer. La fonte des neiges et les pluies torrentielles préparent la nature au grand lavage et au grand ménage printanier. Elle aime être belle, propre et accueillante pour ses nombreux amants.

Nous Méganticois, ferons-nous aussi le grand ménage dans nos cerveaux et nos comportements? Nous devrions tous prendre l'engagement, de protéger, de respecter et d'aimer nos ressources naturelles; en les préservant contre les sources de pollution.

L'eau est source de vie et de prospérité. C'est à ce lac magnifique, que nous sommes rédevables de vivre dans une nature incomparable. Source de joie de vivre, de santé et d'épanouisse-

ment. Par notre insouciance et notre manque de civisme, nous sommes-nous pas en train de détruire sa beauté, sa pureté et sa vie aquatique, en le polluant de mille et une façons. Les rayons du soleil seront impuissants à lui redonner vie; l'eau ayant perdu sa limpidité. Soyons réalistes. Imposons-nous une discipline personnelle et sociale, qui sera une sauvegarde pour notre environnement et un enrichissement de notre patrimoine de grandeurs et de beautés naturelles.

C'est tout de suite qu'il faut agir et prendre notre engagement concernant la protection de l'environnement. Un comité sera bientôt formé dans ce but. Ouvrons bien grands nos yeux aux beautés de la nature.

Léo Lemieux

Paradis Service Fina

5570 rue Frontenac - Tél. 583-2260 - Lac-Mégantic

SPECIALITES

- * ALIGNEMENT et BALANCEMENT de ROUES
- * MISE AU POINT
- * PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES
- * SERVICE PROMPT ET SATISFAISANT

CAMILLE PARADIS, propriétaire

VENTE INTERLUX

2 pour 1*



PENDANT UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT.

Faites de la lumière. Créez de l'espace. Interlux vous en donne la chance en vous offrant deux gallons de peinture de qualité supérieure au prix d'un.* Profitez-en! Et créez vos propres couleurs. En échange d'un léger supplément, le marchand Interlux nuancera, au gré de votre fantaisie, la peinture ordinaire, semi-lustrée ou le latex satin. Chaises, murs, tables, plafonds... Passez le rouleau sur tout ça!

ALKYDE SEMI-LUSTRÉ BLANC UNE COUCHE

ALKYDE BLANC EXTÉRIEUR UNE COUCHE

\$14⁵⁵ pour 2 gal.

\$4³⁵ pour 2 pintes

LATEX SATIN BLANC

\$11⁷⁵ pour 2 gal.

\$3⁵⁵ pour 2 pintes

LATEX SATIN BLANC UNE COUCHE

\$12⁷⁵ pour 2 gal.

\$3⁸⁰ pour 2 pintes

FINI À PLANCHER À L'EPOXY GRIS

ALKYDE SEMI-LUSTRÉ BLANC

\$13⁵⁰ pour 2 gal.

\$4¹⁰ pour 2 pintes

À PRIX RÉDUIT! 2 pinceaux de-soies véritables de 2 po.:

\$2.09 (\$2.94 le prix de détail suggéré).

Rouleau de 7½ po. et plateau: \$2.29 (\$3.05 le prix de détail suggéré).

*Etabli d'après les prix de détail suggérés

La compagnie de peintures International n'affirme pas que la peinture Interlux n'a jamais ou ne sera jamais vendue à des prix de détail moindres que ceux qu'elle suggère.

INTERLUX

Peinture Internationale (Canada) Limitée

Passez le rouleau sur tout ça!

DETAILLANT INTERLUX

PROSPER BOUCHARD

6442, rue Salaberry - Tél. 583-2683
LAC - MEGANTIC SUD, P.Q.

A Nantes

Un incendie rase au sol la résidence de M. Paul Dallaire

Un incendie qui a nécessité à deux reprises l'intervention des pompiers volontaires de Nantes, a rasé au sol la résidence de M. Paul Dallaire, du premier rang de Whitton.

On ignore pour l'instant la cause du sinistre qui a entraîné des pertes matérielles estimées à plusieurs milliers de dollars.

M. Dallaire dont la propriété

est située un peu en retrait de la route 34, en face d'une route secondaire menant à Marsboro, a alerté pour la première fois les pompiers vers quatre heures jeudi après-midi, une fumée persistante avait envahi le sous-sol de sa résidence. Les pompiers volontaires de Nantes se sont rendus sur les lieux et ils ont maîtrisé ce qui a semblé

être un début d'incendie. Vers onze heures toutefois, les flammes étaient à nouveau à la maison et, tôt hier matin, malgré les efforts des pompiers volontaires de Nantes, l'immeuble n'était plus qu'un amas de ruines fumantes.

On n'est parvenu à mettre à l'abri qu'une partie de l'ameublement de la maison.



(Photo l'Echo)

La résidence de M. Paul Dallaire a été incendiée de fond en comble jeudi dernier. Cette photographie nous montre ce qui reste de la maison. Les pertes matérielles sont estimées à plusieurs milliers de dollars.

Inqlis UN DOUBLE DEFI

PRIX et QUALITE chez YVES CARRIER

CITATION 7000
LE RÉFRIGÉRATEUR EXCEPTIONNEL POUR SON PRIX

Réfrigérateur 17 pl. cu. antigivre avec réserve constante de froid. Tablettes réglables en acier conditionneur de beurre (3 temps), tiroir à viande réglable émaillé porcelaine légumier. Disponibles dans les couleurs blanc, cuivre antique, avocado et or autumnal GARANTIE DE 1 AN qui couvre tout l'appareil (pièces et main-d'œuvre) et une garantie additionnelle de quatre ans pour le système de réfrigération renfermé.

En vente chez

Yves Carrier inc.
MARCHAND de MEUBLES
548-5821 Saint-Ludger

Marcel LEBRUN, c.d'a.a.

Automobile — Incendie — Vie — Responsabilité et autres

Conseiller professionnel, le courtier d'assurance est votre "Homme de Confiance". Il doit allégeance à ses clients avant tout.

Bureau : 5087 rue Frontenac — Lac-Mégantic

TEL. 583-9600 PLANS BUDGETAIRES RESIDENCE : 583-2719

Ligue de Grosses Quilles Mixte

Centre Mgr Bonin

RESULTATS DE LA semi-FINALE

CLASSEMENT DES CLUBS (Après 6 parties jouées)

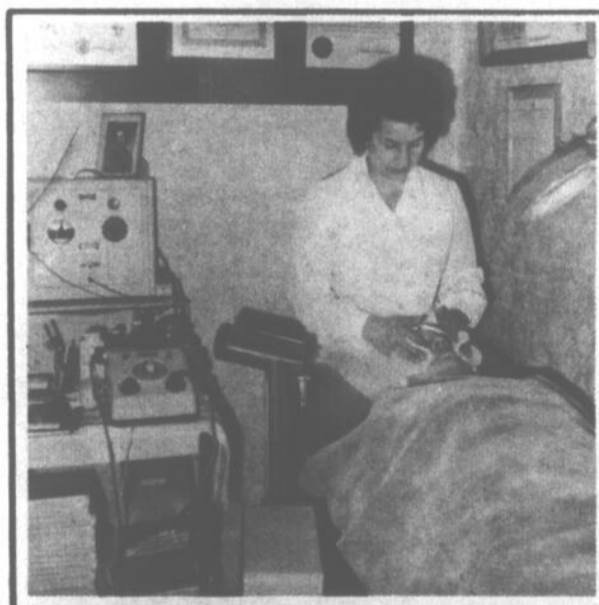
1- Jacques & Frères (finaliste) avec 4,938 au grand total; 2- Marché Suprême Cloutier (finaliste) avec 4,792; 3- Mégantic Auto Inc., 4,785; 4- Mégantic Ready Mix, 4,703.

La finale se jouera entre les deux premiers clubs, soit deux semaines au total des quilles abattues.

MOYENNES

Chez les dames: Micheline Bédard, 162; Micheline Mathieu 148; Monik Cloutier, 147; Nicole Lessard, 145.8; Claudette Lessard, 144; Simone Morin, 140.5; Thérèse Thivierge, 118.8; Françoise Lessard, 117.

Chez les hommes: Germain Lessard, 187; Jean-Gilles Mathieu, 168; Mario Durand, 166; Paul-Emile Morin, 165.4; Réal Cyr, 162; Claude Gauthier, 161; Serge Morin, 160.6; Michel Morin, 158.7; Jean-Luc Lessard, 151.7; Jos Baron, 148; Charles Gosselin, 146; Réal Lessard, 142.



L'Institut Berthe Bureau

5040 rue Champlain — Lac-Mégantic

NETTOYAGE de la peau — MAQUILLAGE — MASSAGE

EPILATION des jambes à LA CIRE

EPILATION permanente à l'ELECTROLYSE

TRAITEMENT d'ACNE au VAPAZONE

Prix spécial pour étudiants et étudiantes

Quel que soit votre problème Madame Berthe Bureau y apportera sa solution et elle sera heureuse de vous conseiller sur l'usage des produits de beauté du Docteur RENAUD de PARIS-FRANCE.

Tél. 583-0781

RECORDS DE LA SEMAINE

Plus hauts simples féminins: Monik Cloutier, 185; Micheline Bédard, 169; Nicole Lessard, 168.

Plus hauts triples féminins: Micheline Bédard, 468; Monik Cloutier, 454; Nicole Lessard, 447.

Plus hauts simples masculins: Germain Lessard, 219; Michel Morin, 200.

Plus hauts triples masculins: Germain Lessard, 577; Claude Gauthier, 528.

Plus hauts simples d'équipe: Mégantic Ready Mix, 844; Mégantic Auto Inc., 826.

Plus hauts triples d'équipe: Mégantic Auto Inc., 2400; Jacques & Frères, 2379.

CONTREPLAQUE
ISOLATION
PLOMBERIE
BOIS
FERMES de toit TRUST

Prosper Bouchard

TOUT POUR LA CONSTRUCTION

Surveillez nos spéciaux de peinture 2 pour 1

Plus de 100 magnifiques terrains à vendre dans nouveaux secteurs résidentiels (nord et sud). Endroits splendides avec services d'aqueduc et d'égouts.

6442 Salaberry — LAC-MEGANTIC

583-2683

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES



Le Studio Astra de Lac-Mégantic, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de fondation, offre à la population de Lac-Mégantic et de la région une exposition de magnifiques photographies en couleurs. Les spectateurs pourront voir quelques photographies, en noir et blanc, primées en 1963. L'exposition se tiendra les 8 et 9 mai prochains au Studio Astra du 4923 rue Laval à Lac-Mégantic. Nous apercevons sur la photographie M. Paul Lachapelle, propriétaire, qui fait quelques retouches à une des photographies en montre à cette exposition.

M. Jacques Doyon meurt accidentellement

Un accident de la route survenu dans la nuit de mercredi près de Hawkesbury Ont. a fait deux morts à la suite d'une collision survenue entre une automobile conduite par M. Jacques Doyon de St-Jean Vianney et un camion se dirigeant en sens inverse.

L'occupant du lourd véhicule a été brûlé vif dans la cabine de son camion après que ce dernier eut pris feu à la suite de l'impact, tandis que M. Doyon a été transporté d'urgence à l'hôpital Général d'Ottawa où il succomba à ses blessures samedi vers les onze heures de l'avant-midi.

La victime âgée de 22 ans, était le fils de M. et Mme Réal Doyon de St-Jean Vianney, il était à l'emploi d'une compagnie minière à Sudbury Ont., comme Technicien en laboratoire. Il avait annoncé à ses parents quelques jours auparavant qu'il passerait la fin de semaine avec eux. Il était en route vers St-Jean Vianney lorsque l'accident est survenu.

Naissance

COURCELLES (R.B.) - M. et Mme Gilles Gosselin (Louise Fradette) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille née le 14 mars et baptisée le 1er avril sous les prénoms de Marie, Claudette, Manon. M. et Mme Emilien Fradette de Coleraine (Claudette Côté), oncle et tante de l'enfant, sont les parrain et marraine. Mme Gilles Gosselin, mère de l'enfant, portait son bébé sur les fonts baptismaux. Nos félicitations.

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

L'avance de l'heure

Comme partout ailleurs, on procédera à l'avance de l'heure à Lac-Mégantic, prochainement. C'est en effet samedi prochain plus précisément dans la nuit de samedi à dimanche, que sera arrêtée l'heure nouvelle, c'est-à-dire l'heure avancée. On voudra donc bien ne pas manquer d'avancer de une heure, la petite aiguille de nos horloges et de nos montres pour dimanche matin.

St-Honoré de Beauce

DNC (N.L.) - Jeudi le 16 mars bingo, comme l'annonçait le feuillet paroissial de dimanche. Il y avait 75 personnes et même des dames de La Guadeloupe nous ont fait l'honneur de se joindre à nous, les cadeaux étaient de qualité à surprendre tout le monde, organisateurs, joueurs, reconnaissance aux généreux donateurs plusieurs parties furent jouées, nous n'avions pas de temps à perdre car la célébration eucharistique était au programme de ce bel après-midi pour 3 heures et trente, et nous ne voulions pas trop la retarder, c'est M. le curé qui a célébré, assisté à l'autel par M. Honoré Champagne, vice-président du club et M. Georges Boutin, l'un des membres et sacristain. Après, ce fut le goûter très bien préparé par nos dévoués membres du club: sandwiches variées, biscuits, café, bonbons, circulaient abondamment et rehaussaient la joie des gagnants que nous félicitons et celle de ceux qui n'ont pas eu de chance cette fois, l'important c'est la rencontre et l'échange dans les conversations. Tous semblent heureux, la majorité des assistants quittent le local après la collation mais nos joueurs acharnés de euchre s'attablent pour quelques parties. Mercredi le 22 mars, malgré la température très maussade, neige et verglas une soixantaine de personnes se sont rendus à la sacristie pour le euchre annoncé, vraiment ce nombre était assez imposant par une telle température, après la lecture des règlements du jeu on débuta avec entrain car nous tenions à jouer 10 parties. C'était la table d'honneur qui donnait le signal de la fin de chacune des parties. Les joueurs qui l'entouraient Mme A. Bolduc, la présidente du Club, M. Honoré Champagne, le vice-président, S. M. Berthe Isabelle, directrice

de l'école et Mme Roland Pelchat, secrétaire-trésorière du club. Notre aumônier en voyage pour deux jours, donc M. le curé qui était empêché de rester avec nous, tint quand même à circuler dans le local après la messe pour y saluer aimablement ses paroissiens et leur souhaiter de la chance. Mme la présidente, avec plusieurs aides, recueillit et classa les cartes poinçonnées et procéda à une généreuse distribution de cadeaux le tout s'est terminé vers dix heures et trente. Vive le Club de l'Age d'or de St-Honoré. Le 16 avait lieu notre grand bingo aujourd'hui le 22 une partie de cartes et déjà on parle de l'organisation d'une partie de sucre. Toute cette animation rajeunit les vieillards et stimule ceux du moyen âge à se dévouer pour le bonheur de tous.

Le 27 mars est décédée à l'hôpital de St-Joseph de Beauceville, Mlle Emma Ennis, fille de M. et Mme Napoléon Ennis, décédée, elle était âgée de 89 ans et 11 mois. Son service a été chanté en l'église de St-Honoré le lundi 3 avril à 4 heures et l'inhumation eu lieu au cimetière St-Honoré à côté de son frère, M. Thomas Ennis ainsicuré de St-Honoré.

Le 5 avril est décédé à Québec M. François Demers, époux de dame Rose-Anna Bédard, il était âgé de 70 ans.

Il laisse pour le pleurer ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Fernand Demers, M. et Mme Lucien Demers, M. et Mme Roland Lamothe (Prescille) M. et Mme Léo Harvey (Jeanne-d'Arc), M. et Mme Jean-Eudes Demers ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, et un grand nombre de petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Son service a eu lieu, samedi le 8 avril à 2 heures en l'église de St-Fidèle de Québec et un libéra a été chanté en l'église de St-Honoré avant l'inhumation. Il était le fils de M. et Mme Francis Demers, décédés, le frère de M. Gédéon et Louis Demers et de Mme Narcisse Jobin de St-Honoré.

Vendredi le 7 avril est décédé à l'hôpital de l'Assomption de St-Georges de Beauce, à l'âge de 84 ans et 5 mois, M. Archelas Dubord, époux de feu dame Malvina Jacques de La Guadeloupe.

Il laisse dans le deuil, ses fils et belles-filles, M. l'abbé Léo Dubord, curé de St-Honoré, M. et Mme Placide Dubord (Rita Fortin) M. et Mme Réal Dubord (Carmen Labonté), M. et Mme Bruno Dubord (Candide Dominique), tous de St-Evariste, M. et Mme Jean Luc Dubord (Hélène Pâpin) de Ville-Laval, Mme Etienne Poulin (Eva-Reine Fortin) de Willimantic, Conn., ses filles et gendres: M. et Mme Pierre Labonté (Eva), M. et Mme François Tanguay (Thérèse) de St-Evariste, M. et Mme Jean-Louis Fortin (Jeannette), M. et Mme Régis Labonté (Yolande), M. et Mme Emilien Poulin (Adrienne), M. et Mme Lucien Poulin (Juliette) de Ville Laval, M. et Mme François Xavier Boutin (Irène) de Terrefbonne, M. et Mme Rosaire Poulin (Marie-Rose) de Sherbrooke et Mlle Jeannine Dubord de La Guadeloupe, lui survivent aussi une soeur, Mme Jean Richard (Octavie) de Sherbrooke, une belle-soeur, Mme Thomas Groleau (Délina Jacques) de La Guadeloupe, une centaine de petits-enfants et une trentaine d'arrière-petits-enfants.

(Suite à la page 14)

Ventes par Shérifs

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEAUCE

Canada — Province de Québec
District de Mégantic

Cour Provinciale, No 7516, ASSURANCES FILLION INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à St-Ludger, district de Beauce, demanderesse, vs PAUL-ANDRÉ NADEAU, domicilié à St-Robert, Bellarmin, district de Beauce, défendeur.

Pour être vendu l'immeuble ci-après décrit:
« Un emplacement au village de St-Ludger, en le comté de Frontenac, étant partie du lot numéro un-A (Pt. 1-a) rang 10 (10) canton Marlow, ayant en front et à la profondeur, une largeur de cent pieds (100'); et ayant des deux autres côtés, cent vingt-cinq pieds (125'); mesures anglaises; et borné comme suit: en front, au sud-ouest, le Chemin public; au sud-est, au terrain de Dominique Laehance; au nord-est et au nord-ouest, au terrain (P. 1-A) rang 10 Marlow, appartenant à Hervé Gagné; avec toutes bâtisses dessus construites et dépendances. »

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Frontenac, à Lac-Mégantic, comté de Frontenac, le SEIZIÈME jour de MAI 1972, à DIX heures de l'avant-midi.

Le député-shérif,
ADALBERT LESSARD,
Bureau du Shérif,
Ville St-Joseph de Beauce, le 5 avril, 1972. 45511-0

Sheriffs' Sales

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEAUCE

Canada — Province of Québec
District of Mégantic

Provincial Court, No. 7516, ASSURANCES FILLION INC., a corporation legally incorporated, having a place of business in St. Ludger, district of Beauce, plaintiff, vs PAUL-ANDRÉ NADEAU, domiciled in St. Robert, Bellarmin, district of Beauce, defendant.

The immovable hereafter described to be sold:
"An emplacement in the Village of St. Ludger, in the County of Frontenac, forming part of lot number one-A (Pt. 1-a) range 10 (10) Marlow Township, having one hundred feet (100') in front and in depth a width of one hundred feet (100'); and measuring one hundred and twenty-five feet (125'), on the two other sides; English measure, and bounded as follows: in front on the southwest by the Public Road, on the southeast by the lot belonging to Dominique Laehance, on the northeast and northwest by lot (P. 1-A) Range 10, Marlow, belonging to Hervé Gagné. With all the buildings erected thereon and dependencies."

To be sold at the Registration Division Office of Frontenac, in Lake-Mégantic, County of Frontenac, on the SIXTEENTH day of MAY, 1972, at TEN o'clock in the forenoon.

ADALBERT LESSARD,
Deputy Sheriff,
Sheriff's Office,
Town of St. Joseph de Beauce, April 5, 1972. 45511

La pêche sportive commence le 28 avril

La saison de la pêche à la truite dans les zones "A" et "B" ouvrira le 28 avril et se terminera le 17 septembre.

Comme la pêche obtient de plus en plus la faveur du grand public, il est bon de rappeler quelques règles la régissant. Pour tout ce qui concerne la pêche, le Québec est divisé en sept zones désignées par les lettres A à G.

Dans les Cantons de l'Est, la zone "A" comprend le comté

de Richmond, limité à l'est par les routes 39 et 5, au sud par la frontière des Etats-Unis, à l'ouest par le lac Saint-François; la zone "B" comprend les comtés de Compton, Sherbrooke, Frontenac, Stanstead, Wolfe, limités par les routes 1 et 23 dans l'ouest de la Beauce.

Un permis est requis pour pêcher dans toutes les eaux du Québec, à l'exception du fleuve Saint-Laurent (en aval du pont de Québec).

Le prix du permis de pêche pour un résident du Québec de moins de 65 ans est de \$3.25, y compris l'assurance (accident personnel et responsabilité civile), et de \$0.50 pour un résident de 65 ans ou plus. L'assurance protège les détenteurs de permis de pêche émis par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à la suite d'accidents survenant alors qu'ils pratiquent leurs sports favoris dans les limites du Québec.

Encourageons le Club 4-H

Congrès provincial à Beebe le 6 mai prochain

Le permis autorise le détenteur, son épouse et ses enfants de moins de 18 ans à pêcher à la ligne toutes les espèces de poisson, mais l'ensemble des prises quotidiennes pour un permis ne doit pas dépasser la limite prévue pour une seule personne par le règlement de la pêche sportive au Québec.

Pour être valide, le permis de pêche doit porter la date de l'émission, la signature de celui qui l'a émis et la signature de la personne en faveur de qui il a été délivré.

Le club 4-H féminin local se rend à tous les ans représenter la région de Lac-Mégantic au congrès provincial des clubs. Cette année, le congrès se déroulera à Beebe le 6 mai prochain. Nos jeunes 4-H se rendront donc aux assises et afin de les aider à défrayer le coût de ce déplacement samedi et dimanche les 29 et 30 avril, un tag-day sera vendu aux portes des églises. Les membres de cet organisme comptent beaucoup sur la générosité de la population et sont assurés à l'avance du succès de cette souscription par la vente du tag-day. A l'avance les 4-H disent un gros merci.

CINÉMA MÉGANTIC

A L'AFFICHE

Commençant DIMANCHE 1:30 cont.

AVRIL 27-28-29

JEU. VEN. SAM.

AVRIL 30

DIM. LUN.

L'AMÉRIQUE INTERDITE...



CHASSE ÉLECTRIQUE

EN COULEURS

2^{ème} GRAND FILM

L'AUTRE FACE DU PÉCHÉ

EN COULEURS

18 ANS réservé aux adultes

Renversant!

richard benjamin - frank langella
carrie snodgrass
dans



JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIÉE

EN COULEURS

18 ANS

LES SURPRISES DU MARIAGE!



ELLIOTT GOULD

UNE CERTAINE FAÇON D'AIMER

avec: BRENDA VACCARO - ANGEL TOMPKINS

EN COULEURS

MARDI, MERCREDI, JEUDI, 7 H. 30
SUR DEMANDE POPULAIRE

COMMENÇANT VENDREDI
5 MAI — 6:00 et 9:00

Madame X

UN MOMENT D'ABANDON QUI DEVAIT TOURNER AU DRAME!

14 ANS

Madame X

Madame X

Avec Lana Turner

UNE BOULEVERSANTE HISTOIRE D'AMOUR!

UN RÉCIT ÉMOUVANT QUI VOUS TIRERA LES LARMES!

LE SUCCÈS DE L'ANNÉE

opération fou-rire!

POUR TOUS

DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS

TIENS-TOI BIEN

APRÈS

LES OREILLES À PAPA...

gilles richer
jean bissonnette

COURCELLES

PROFESSION DE FOI

(DNC, R.B.) - Un groupe d'élèves de l'école primaire de la paroisse sous la direction de M. André St-Pierre, professeur, ont fait leur profession de foi le 1er avril dernier, ce sont: Daniel Bélanger, Claude Boulanger, Daniel Gilbert, Claude Coulombe, Marcel Lapierre, Marcel Tardif, Germain Bilodeau, Luc Bilodeau, Maurice Jobin, Mario Bégin, Pierre Lessard, Luc Fortin, Carole Tardif, Doris Quirion, Lina Patry, Lucie Cloutier, Ginette Deblois, France Blanchette, Louise Roy, Nicole Bélanger, Denise Bélanger, Josée Turgeon, Martine Longchamps, Henriette Pouliot, Paule Beaudoin, Carole Quirion et Johanne Fortier.

PREMIERE COMMUNION

Un autre groupe d'élèves, cette fois de deuxième année, dirigé par Mme Raymonde Laflamme, ont fait leur première communion. Ce sont: Solange Bélanger, Pierre Goulet, Sylvain Fortier, Sylvie Quirion, Sylvain Couture, Richard Gosselin, Bertrand Poulin, Julie Patry, Sylvain Plante, Guylaine Bélanger, Yves Bilodeau, Mario Paquet, Chantal Beaudoin, Claude Bélanger, Sylvie Plante, Marie GrosLouis, Martin Bélanger, Richard Tardif, Linda Goulet, Michel Tardif, Michelle Poulin, Jacques Campeau, Jean Binet, Suzie Bélanger.

THEATRE FRONTENAC ST-GEDEVON

AVRIL 27-29-30 JEU SAM DIM

nous sommes fiers de présenter le film qui a gagné le grand prix de

LE GRAND DOR

Chantal Hôte

LES MARIÉS SONT EN VOYAGE

2^{ème} FILM

La Gemme - femme à quinze ans

MAI 4-6-7 JEU SAM DIM

LES QUATRE DE L'AVE MARIA

ELI WALLACH

SCOPE COULEURS

2^{ème} FILM

Abbie Hoffman - Claude Alab

UNE VEUVE EN OR

EN COULEURS

Détective à la dynamite

GRANDS FILMS EN COULEURS

AUSSI

Du soleil plein les yeux

Le colosse de Coke est arrivé!

Marque déposée



Un "40 onces" à la mesure du Québec!

**Retournable
et avec
roto-capsule**



Pratique
La roto-capsule
étanche conserve
intacte la saveur
unique de Coke.
Marque déposée

Retournable
Vous en donne
vraiment pour
votre argent...
même vide.

Idéal
Prend peu de
place au frigo,
compte tenu de
son contenu.



Coke...le vrai de vrai

Marque déposée

Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltée seulement.

Embouteilleur autorisé de Coca-Cola sous contrat avec Coca-Cola Ltée.

En vente dans les régions desservies par

ARTHUR GRENIER Ltée

95, 1ère Avenue, Ville St-Georges



L'EDITION "ROYAL JR 1971-72": première rangée, de gauche à droite: Yves Louis-Seize, Jude Michaud, directeur, George Komery, pilote, Bernard Morin, Guy Paquet, président, Serge Perreault, capitaine, Guy Cloutier, gérant, Albert Bigaouette, directeur, Jean Girard, entraîneur, François Blais. Deuxième rangée: Jacques Laplante, gardien, Michel Hallé, Bernard Demers, Jeannot Hallé, Jeannot Boulanger, René Gélinas, Pierre

Duquette, Richard Couture, gardien. Dernière rangée: François Arguin, entraîneur, Claude Roy, Luc Paré, Richard Poirier, Yves Pellerin, Larry Perron; Jacques Girard, préposé aux bâtons. L'on peut remarquer la "Coupe Blanche" et le trophée des gardiens. Ce sont les champions de la Ligue Jr B des Cantons de l'Est.

A Piopolis

Résultats de la quatrième semaine de dards

Dimanche le 9 avril: MM. Michel Thivierge et Bruno Gauthier (2 sur 2), Mlles Lucie et Jacinthe Lafontaine (1 sur 2), Mlle Monique Jacques et M. Raymond Allard (1 sur 2), Mlles Sylvie Lafontaine et Suzie Houle (2 sur 2), M. Yves et Mlle Edith Grenier (1 sur 2), MM. Marc et Yves Vachon (1 sur 2).

Jeudi le 13 avril: M. et Mme Marcel Lafontaine (1 sur 2), M. et Mme Roger Fortier (1 sur 2), M. et Mme Alphé Grenier (1 sur 2), Mme Béatrice Gauthier et Mme Lucienne Lafontaine (1 sur 2), M. et Mme Lucien Thivierge (1 sur 2), Mmes Colette Martel et Marie Lemieux (1 sur 2), M. et Mme Yvon Pelchat (1 sur 2), MM. Raymond et Denis Grenier (1 sur 2), Mmes Reinette Martel et Marie-Paule Corriveau (1 sur 2), MM. Raymond Gauthier et Luc Lafontaine (1 sur 2), MM. Léopold Lafontaine et Marc Quirion (1 sur 2), Mme Lucille Quirion et M. Laurier Gauthier (1 sur 2), Mlles Claudette Beaulé et Rita Corriveau (1 sur 2), Mlle Madeleine Corriveau et M. Jean-Guy Grenier (1 sur 2).

Le publiciste des Terrains de Jeux de Piopolis

HORIZONS SPORTIFS

Par : J.-Pierre MORIN



Les séries éliminatoires se poursuivent actuellement au basketball professionnel américain. Dans un prochain article, nous vous ferons connaître le champion de la N.B.A. et celui de l'A.B.A.

x x x

Saviez-vous que Rick Wise, un ancien lanceur des Phillies de Philadelphie et maintenant artilleur avec les Cards de St-Louis, a été le lanceur qui a conservé la meilleure moyenne à la défensive dans la ligue Nationale en 1971?

x x x

Burt Hooton, un lanceur droitier recruté qui n'avait lancé que 3 parties auparavant dans les ligues majeures, a réussi une partie sans point ni coup sûr dans une victoire de 4-0 remportée par les Cubs de Chicago sur les Phillies de Philadelphie. Hooton n'est âgé que de 22 ans. Un artilleur à surveiller cette saison.

x x x

Les Alouettes de Montréal ont mis sous contrat le demi-défenseur Dick Harris, un All-American de l'équipe de l'Université de la Caroline du Sud. Avec ce club, Harris, un athlète de 22 ans originaire de Point Pleasant au New Jersey, a établi plusieurs records dont le plus grand nombre de verges gagnées 880.

x x x

Si les Orioles de Baltimore parviennent à gagner 100 parties ou plus cette saison, ils établiront un nouveau record car ce sera la première fois dans l'histoire du baseball majeur qu'une équipe remporte 100 victoires ou plus lors de 4 saisons consécutives.

x x x

Il se peut que la Ville de Hull soit représentée la saison prochaine dans la ligue Junior Majeure de hockey du Québec. Il est aussi dans le domaine du possible que le Canadien Junior de Montréal fasse partie de ce circuit l'automne prochain.

x x x

Le Finlandais Olavi Soumalainen a remporté le célèbre Marathon de Boston en courant les 26 milles et 385 verges de l'épreuve en un temps de 2 hres, 15 min. et 39 sec.

x x x

Les Astros de Houston ont acquis le lanceur gaucher Jerry Reuss des Cards de St-Louis en échange des artilleurs Scipio Spinks et Lance Clemons.

x x x

Jim Betts et Rick Shaw ont signé leur contrat respectif avec les Tiger Cats de Hamilton en vue de la prochaine campagne.

x x x

Plusieurs joueurs de la ligue Nationale de hockey seraient sur le point de passer à des équipes de la nouvelle Association Mondiale de hockey. A surveiller dans les prochains mois.

x x x

Les Dodgers de Los Angeles ont acquis le receveur Dick Dietz des Giants de San Francisco pour le prix du repêchage. L'an dernier, Dietz avait conservé une moyenne au bâton de .266, frappé 19 circuits et fait marquer 72 points.

x x x

Concours de pièces organisé par le théâtre de l'Atelier de Sherbrooke

1- POURQUOI?

- * pour encourager la création d'oeuvres dramatiques
- * pour permettre aux jeunes auteurs de la région de faire connaître leurs oeuvres
- * pour donner la possibilité à ces auteurs de voir une de leurs oeuvres appréciée, lue devant public et peut-être jouée dans la région

leur donnera chacune une lecture publique en septembre 1972 à son nouveau théâtre de parc Jacques-Cartier à Sherbrooke

- * il n'est pas exclu qu'une des pièces choisies soit inscrite à la programmation régulière de la compagnie en 72-73.

- * pour donner à la compagnie de l'Atelier une idée d'ensemble de la création d'oeuvres dramatiques dans la région.

2- POUR QUI?

- * le concours est ouvert à toutes personnes désireuses de s'y inscrire, qu'elles soient de la région ou d'ailleurs.

3- QUAND?

- * le concours débute le 1er avril et se termine le 30 mai à minuit.

4- CONDITIONS:

- * envoyez deux copies proprement dactylographiées de vos pièces à 360, Châtelaine, app. 9, Sherbrooke (562-4496) ou à 1214, rue Cabana, Sherbrooke (562-4506)

- * indiquez votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone
- * tous les genres de pièces seront admis
- * chaque auteur ne peut envoyer qu'un maximum de 3 pièces.

5- LE JURY:

- * il sera composé de 4 membres de la compagnie de l'Atelier.

6- L'ENJEU:

- * le jury retiendra 3 pièces et



LES CHEVALIERS L'EMPORTENT - C'est dimanche le 16 avril au Centre Mgr Bonin que se déroulait une épreuve de ballon sur glace, entre le club féminin de St-Jean Vianney et les Chevaliers l'ont emporté facilement au compte de 5 à 1...

Celui qui ne s'en est pas si bien remis, c'est le gardien des Chevaliers, Marcel Rancourt, à la suite d'une douche d'eau froide qu'il a reçue tout habillé, par ses adversaires. Peut-être avait-il promis de négliger la surveillance de ses buts en faveur du sexe faible...

Nous apercevons sur la photographie le grand chevalier M. Odilon Vallerand faisant la mise au jeu; à gauche le capitaine du Club de St-Jean Vianney, Mlle Jacinthe Bédard et à droite le capitaine du club Chevalier M. Gérard Fluet.



FORTIN ALUMINIUM enr.

Distributeur autorisé du "Solmica Premium 30" garanti pour 30 ans - Portes - Fenêtres - Auvents - Vitres thermos - etc... Façades de magasins - Dalles en aluminium émaillé. Estimé GRATIS.

SPÉCIALITÉ : REVÊTEMENT DE MAISON EN ALUMINIUM

Profitez d'une période où la main-d'oeuvre est disponible

COMPOSEZ 486-2429

Région 418 — Nous acceptons les appels interurbains.

ST-ROMAIN
Cté Frontenac

VOS FOURRURES EN SECURITE

avec

CLAUDE BECHARD FOURRURES

3024, AGNES TEL. 583-2088 LAC-MEGANTIC

Première noyade de la saison

Une ballade en canot pneumatique tourne en tragédie à Scotstown

Un Sherbrookois de 24 ans se serait noyé jeudi le 20 avril, en début d'après-midi, lorsque le canot pneumatique dans lequel il était monté avec deux compagnons a chaviré dans les eaux tumultueuses de la rivière aux Saumons, presque au coeur de la petite ville de Scotstown.

L'homme a été identifié comme étant M. Jean-Guy Grenier, du 493, de la 13e Avenue nord.

La tragédie s'est produite vers 12h.30, à quelques encablures du viaduc qu'emprunte la voie ferrée du Canadien Pacifique pour enjamber la rivière aux Saumons, à l'entrée Sud de Scotstown.

Robert Boulanger, un jeune homme qui habite non loin de là, a été témoin, bien que de loin de la tragédie: "Il était à peu près midi et demi; j'ai aperçu trois hommes que je ne connaissais pas glisser une embarcation pneumatique dans les eaux de la rivière, un peu en aval du barrage désaffecté de la Guelph Plywood Company; les trois hommes sont montés dans l'embarcation et ils ont laissé dériver leur canot vers le courant. L'eau était très agitée. Non loin du viaduc du Canadien Pacifique, ils ont semblé perdre la maîtrise de leur embarcation. A la sortie de la courbe que fait la rivière à un demi-mille du pont, il m'a semblé voir le radeau chavirer. J'ai compris qu'il se passait quelque chose d'anormal. J'ai fait mention de la chose à des compagnons et j'ai constaté que des personnes suivaient à partir du rivage le courant dans l'espoir d'apercevoir l'embarcation ou ses occupants".

Il a été possible d'apprendre, quoique de source non of-

ficielle, que l'embarcation avait chaviré et que deux de ses occupants, des Sherbrookois eux aussi, avaient pu gagner le rivage et que leur malheureux compagnon avait été emporté par le courant, sans qu'on ne le revôie. Deux enquêteurs de la Sûreté du Québec, détachement de Cookshire, ont été dépêchés sur les lieux, mais il leur a été impossible, comme d'ailleurs aux rares secouristes qui ont participé aux recherches, d'apercevoir quoi que ce soit. Vers cinq heures, un hélicoptère de la Sûreté du Québec, a patrouillé au-dessus de l'endroit où était disparue la victime mais sans succès.

Les fouilles sont rendues très difficiles du fait que, sur le parcours de neuf milles qu'elle effectue entre Scotstown et Gould, la rivière aux Saumons coule à une bonne distance de toute route carrossable et que ses eaux gonflées par la crue printanière sont tumultueuses. D'ailleurs, à certains endroits, les glaces forment encore des embâcles.

On ignore si c'est simplement pour accomplir un exploit sportif hors de l'ordinaire ou bien si c'est pour quelque motif d'ordre scientifique que les trois hommes ont décidé de descendre le cours de la rivière à ce temps-ci de l'année.



● ENTREPOSAGE
● REPARATION
● ECHANGE

SIGNALEZ
583-2088

Vos fourrures sont en sécurité avec un spécialiste

CLAUDE BÉCHARD fourrure

3024 rue Agnès Lac-Mégantic, Qué.

La direction du magasin DENIS BOULET est heureuse d'annoncer à sa fervente clientèle que pour mieux la servir elle vient de faire l'acquisition de

BOB Rembourrage

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ,
C'EST LE TEMPS DU GRAND MENAGE

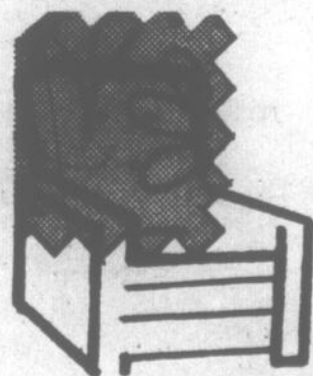
Donnez à vos meubles défraîchis l'apparence du neuf en confiant cette tâche à Robert Plante des ateliers Bob Rembourrage qui sont présentement la propriété de

DENIS BOULET magasin de meubles

4575 rue Laval LAC-MEGANTIC Tél. 583-1470

PEINTURE — TAPISSERIE — TAPIS — PRELART

Généreuses allocations d'échanges pour vos meubles usagés.



Le Gouvernement du Québec veut dorénavant assumer lui-même la gestion de toutes les forêts publiques, affirme le tome II de l'Exposé sur la politique forestière du Québec.

Pour atteindre cet objectif, l'Etat procédera à l'intégration graduelle des régimes actuels de gestion et à la disparition des formules de concessions forestières, de forêts cantonales et de réserves forestières spéciales. Ces formules seront remplacées par la gestion par l'Etat et par la gestion mixte.

Dans le cas de la gestion par l'Etat, les terres forestières seront administrées directement par le gouvernement, alors que la gestion mixte s'exercera sur les terres où l'Etat s'associera avec d'autres propriétaires forestiers pour en assumer la mise en valeur.

Les modes de gestion privée des terres publiques seront progressivement remplacés par voie de législation au cours des dix prochaines années. Les conditions de passage au nouveau régime de gestion seront négociées avec les intéressés en même temps que le régime d'allocation, suivant un programme et des normes qui seront en temps et lieu portés à

La municipalité de Piopolis enregistre un surplus de \$4000.70

La corporation municipale de Piopolis a terminé l'exercice financier qui a pris fin le 31 décembre dernier avec un surplus de \$4,000.70.

Les revenus de la municipalité se sont établis à \$31,517.91 tandis que les dépenses s'élevaient à \$27,517.21.

Le taux de la taxe foncière a été maintenu pour une troisième année d'affiliée à \$1.10 le cent dollars d'évaluation.

La corporation municipale de

Piopolis a opéré à profit en dépit du fait qu'elle ait fait l'acquisition d'un souffleur à neige de marque Vohl et qu'elle ait assumé toutes les dépenses requises pour les réparations de l'équipement utilisé pour l'entretien d'hiver de ses chemins.

Les revenus de Piopolis proviennent principalement de la taxe foncière, des octrois d'entretien d'hiver des routes et de la taxe de vente.

Prise en charge par l'Etat de la gestion de toutes les forêts publiques

leur connaissance. L'Etat procédera par étapes selon un échéancier précis, tenant compte des différentes contraintes budgétaires et administratives.

Les forêts domaniales existantes, les territoires libérés, ainsi que certaines terres videntes, seront soumis éventuellement à un nouveau découpage de manière à créer de grandes unités d'aménagement qui couvriront, pour fins de production forestière et lorsque la chose s'avèrera réalisable, des superficies de l'ordre de 1000 milles carrés ou plus chacune.

Le mode de gestion mixte a été prévu pour encadrer les terrains forestiers de l'Etat dont l'intégration à de grandes

unités d'aménagement s'avère impossible à réaliser à cause de leur morcellement excessif, de leur exiguïté, de leur éloignement ou simplement parce qu'ils sont enclavés dans une zone où domine la forêt privée.

Le gouvernement s'associera alors avec les intérêts chargés de développer la production forestière en milieu rural pour réaliser les tâches de gestion qui s'imposent.

(Communiqué du Ministère des Terres et Forêts)

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

(Communiqué du Ministère des Terres et Forêts)

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS



MAISON MODERNE, TROIS LOGEMENTS — Chaque logement comprend : 3 chambres à coucher, salon, cuisine, cuisinette, comptoir-lunch, salle de bain en céramique, ventilateur sur la cuisinière, installation laveuse-sécheuse; garage au sous-sol.

TAUX D'INTERET : 6 3/4 p.c.

Pour informations, composez :
1-418-335-6333 à THETFORD-MINES OU 583-1322 à LAC-MEGANTIC

Mariage Fortin-Blanchette



COURCELLES (R.B.) - Le 2 janvier dernier à St-Méthode a été célébré le mariage de Mlle Ginette Fortin, fille de M. et Mme Hercule Fortin (Gratienne Nadeau) de St-Méthode et de M. Laurier Blanchette, fils de M. et Mme Odelphat Blanchette (Laurentia Blanchette) de Courcelles. Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent M. et Mme Blanchette.

Le taux de la taxe baisse à Piopolis

— La Commission scolaire de Piopolis a abaissé de \$1.25 à \$1.10 du \$100 d'évaluation le taux de la taxe scolaire dans cette localité riveraine de Lac-Mégantic.

Les résidents de Piopolis sont coutumiers de ces réductions du taux de la taxe scolaire. Ce taux qui était de \$1.70 en 1968 est passé à \$1.66 l'année suivante pour fléchir de nouveau à \$1.25 en 1970.

Pendant ce temps, l'évaluation est demeurée la même pour tous les biens fonciers imposables et la Commission scolaire a pu accumuler des surplus se chiffrant à \$8,000.

Il est à noter que le taux imposé pour la dernière année d'existence de la Commission scolaire de Piopolis est inférieur au taux normalisé établi par le ministère de l'Education qui est de \$1.41.

St-Honoré de Beauce

NAISSANCES

M. et Mme Jean-Louis Morissette (Gaétane Fortin) annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Isabelle, Johanne, Parrain et marraine, Yvon Morrissette et Marie Marthe Morrissette, frère et soeur de l'enfant.

M. et Mme Gaétan Poulin (Sylvie Poulin), font part à leurs parents et amis, la naissance de leur premier enfant, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie Caroline Annie, Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Picard de St-Georges de Beauce, grands-parents de l'enfant.

A VENDRE

3 LOGEMENTS situés au 3570 rue St-Edouard à Lac-Mégantic

"L'exemple donné par la région du Saguenay-Lac-St-Jean est éloquent"

(M. Pierre Lajoie)

"L'exemple donné au Québec par la région du Saguenay-Lac-St-Jean démontre avec beaucoup d'éloquence que, dans le domaine de la promotion touristique, il est possible d'aboutir à des résultats extraordinaires si tous les efforts sont coordonnés en vue de la présentation d'activités s'identifiant spécifiquement à un secteur donné."

C'est ce qu'a déclaré M. Pierre Lajoie, président de la Fédération Professionnelle des Marathons de Nage Longue distance du Québec, alors qu'il prenait la parole devant une centaine de convives réunis au chalet du club de golf de Lac-Mégantic à l'occasion d'un souper-causerie présenté sous les auspices du club Rotary.

"La région du Saguenay-Lac-St-Jean a été au début du siècle le point de convergence de touristes à l'aise attirés par la canotage qu'on y pêchait alors en grande quantité. Quelques années plus tard, les goûts du jour ont changé et les touristes ont afflué vers l'Europe, délaissant peu à peu une région vers laquelle ils ne sont revenus que bien longtemps après, soit à partir du moment de la mise sur pied de la traversée internationale du Lac St-Jean.

M. Lajoie qui, entre autres fonctions, occupe le poste de Secrétaire particulier du premier ministre québécois Robert Bourassa a brossé un séduisant tableau des conséquences économiques de l'industrie touristique pour un pays et pour une région: "En 1968, à travers le monde, 153 millions de personnes se sont rendues à l'étranger et ont dépensé des montants estimés à \$15.3 milliards alors qu'en 1958 l'apport financier du tourisme à l'économie mondiale n'avait été que de \$5.5 milliards. Au Canada,

les dépenses des touristes étrangers ont été de l'ordre de \$300 millions par année depuis 1952, selon des données fournies par le Bureau Fédéral de la Statistique, et elles ont atteint \$391 millions en 1959. 90 p.c. de cet argent a été dépensé par des Américains et le Québec, avec des revenus de provenance touristique de \$57.6 millions, s'est classé au deuxième rang des provinces canadiennes, loin derrière à l'Ontario à qui le tourisme a rapporté \$185 millions. On a d'ailleurs calculé que, dans une ville ontarienne d'importance moyenne, l'apport monétaire du tourisme avait été équivalent à celui d'une entreprise industrielle employant 114 personnes."

M. Lajoie a déclaré que Lac-Mégantic et les localités qui l'entourent pouvaient elles aussi participer au festin, à la

condition que les énergies s'unissent pour la mise sur pied d'activités tenant réellement à cœur à toute la population. Il a cité à l'appui de ses dires le succès remporté par le festival western de St-Tite qui attire chaque année dans cette petite ville de la Mauricie plus de 20,000 visiteurs. Il a offert la collaboration inconditionnelle du groupe qu'il préside à la préparation d'un événement typiquement méganticois et il a suggéré comme coup d'essai la présentation d'une semaine consacrée aux sports nautiques.

"Le défi qu'une équipe inexpérimentée mais dynamique a relevé au Saguenay-Lac-St-Jean, Lac-Mégantic peut le relever car la région possède du côté touristique des actifs énormes mais inexploités. Je ne doute pas d'ailleurs que le gant que je vous jette aujourd'hui soit ramassé."

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 19 avril 1962)

ECOLE D'ARTS ET METIERS - Une requête contenant plus de 250 signatures de contribuables sera envoyée au Gouvernement provincial demandant l'établissement à Lac-Mégantic d'une Ecole d'Arts et Métiers.

LIBERAUX EN CONVENTION

- La convention du Parti Libéral est annoncée. Elle aura lieu à Bury pour le choix d'un candidat libéral pour les prochaines élections fédérales, dans Compton-Frontenac. Me Gérard Lacourcière, avocat de notre ville, pose sa candidature à la convention.

MUR DE PROTECTION - Un moyen efficace d'enrayer le chômage et de continuer le mur de protection commencé il y a quel-

ques années sur la rivière Chaudière. Plus de 125 contribuables du quartier sud ont signé une requête demandant la continuation de ce projet.

BUREAU DES ESTIMATEURS - Le conseil municipal de la ville crée un bureau des estimateurs. M. Camille Ethier est nommé chef de ce bureau.

PROCHAIN CONCERT - La société musicale de Lac-Mégantic offrira à la population son concert annuel.

AU JEUNE COMMERCE - M. Jean-Baptiste Campeau préside

J. Giovanni PARADIS

4639 Laval — Tél. 583-2680 ou Rés. 583-1705

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES
de RADIOS et de TELEVISIONS

Portes en bois — Contre-Plaqué (Plywood)
Planches murales — Moulures, etc.

UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS VOUS EST ASSURE
EN TOUT TEMPS.

l'assemblée régulière de la Jeune Chambre. On remarquait parmi les membres de l'exécutif MM. Claude Béchard, Gilles Choquette, Bruno Compagna, Robert Labbé.

ILS SE CLASSENT PREMIERS - Deux jeunes de N.-Dame des Bois, Mlle Marcelle Brault, 14 ans et M. Marc Plante 14 ans, se sont mérités les premiers prix chez les filles et les garçons ayant remporté les honneurs du concours de langue parlée organisé par la Société St-Jean Baptiste. Le concours s'est tenu à Woburn, sous la présidence de M. Robert Farlaudeau, sec.-trésorier, M. Gérard Poulin agissait comme maître des cérémonies. MM. Paul Mathieu, Léopold Lang et Raymond Audet formaient le comité des juges. Le président et la présidente de la Société, M. Jean-Paul Bédard et Mme Gosselin ont remis les prix aux gagnants.

AU CONSEIL MUNICIPAL - M. Laurent Lemieux, échevin, préside une séance régulière des membres du Conseil municipal, occupaient leur siège respectif: MM. J. Arthur Poulin, Roland Clusiaux, Joseph Arguin, René Paré, Gérard Boulet et Bertrand Boulanger.

NOMBRE DE TAXIS - Le nombre de taxis est reporté à 16, selon un règlement municipal adopté pour limiter le nombre des taxis dans les limites de la ville.

IL Y A VINGT ANS

La Chambre de Commerce prend l'initiative d'organiser les sports à Lac-Mégantic. Selon une décision prise à une assemblée présidée par M. Jules Huard, on organise la prochaine saison de base-ball à Lac-Mégantic --- Une causerie est donnée à la salle Notre-Dame de Fatima par le R. F. Paul s.c., missionnaire de Madagascar. Le R.F. Roland, directeur de notre collège présente le conférencier --- Mlle Lise Duclos se classe 1ère sur vingt-cinq élèves dans un concours de dessin en première année Lettres-Sciences au Mt Notre-Dame de Sherbrooke

IL Y A TRENTE ANS

Le sergent Edgar Brisson, le caporal Joseph Paradis et le caporal Albert Brulotte nous arrivent d'Angleterre

IL Y A QUARANTE ANS

On prépare un grand banquet aux fins de célébrer le 3ème anniversaire de fondation de notre Chambre de Commerce. L'organisation est confiée à MM. J.A. Favreau, William Poirier et G. A. Sirois --- Me F.G. Gadbois, de Montréal, ouvre en notre ville son étude légale.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



Adieu PEINTURE ou PAPIER

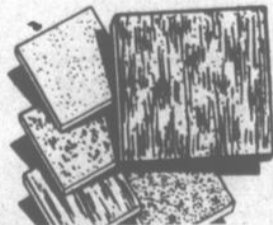


avec

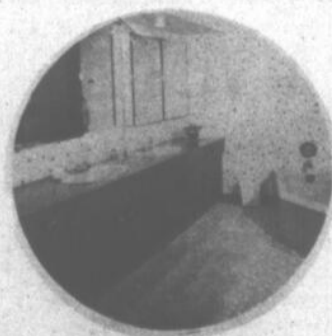
WELDWOOD

Finis tous ces travaux d'entretien. Installez des panneaux préfinis WELDWOOD. Vous économiserez en permanence! Prix modique et beauté des panneaux en vrai bois.

BAS BAS BAS PRIX



MAGNIFIQUE CHOIX de
TUILES A PLAFOND
MODELEES ou UNIES



FORMICA
BRAND

Si vous projetez l'aménagement ou la rénovation d'une salle de bains ou salle de toilette pour dames, pensez à ajouter une note d'un modernisme élégant, en commençant par choisir ce qui se fait de mieux: les stratifiés FORMICA plastiques, aux finis durables et seyants.

CENTRE DE RENOVATION

ROGER RANCOURT, président
3648 Maisonneuve LAC-MEGANTIC 583-1660

Domaines Kanjik Inc.



SAINT-ROMAIN

QUATRE GENERATIONS - (St-Romain, A.P.) - (double) chez M. et Mme Edouard Isabel: Isabelle (Rosa), 7 mois, fille de M. et Mme Marcel Rosa, 24 ans, de Lac-Mégantic, est l'arrière-petite-fille de M. Edouard Isabel, 72 ans, de St-Romain. Sa grand'mère est Mme Henri-Paul Rosa (Irène Isabel), 47 ans de St-Sébastien. Sur la photo de droite nous apercevons quatre générations du sexe féminin, Mme Edouard Isabel (Imelda Godbout), 69 ans, la petite Sophie Bouchard, 7 mois, dans les bras de sa maman, Mme Rodrigue Bouchard (Lise Rosa), 21 ans, de Lac-Mégantic, ainsi que la grand'maman Mme Henri-Paul Rosa, 47 ans. Nos félicitations!



Des FRUITS
Des LEGUMES
et des FROMAGES

TOUJOURS FRAIS

AU MARCHÉ DE
FRUITS ET LEGUMES

LEBLANC

JACQUES LEBLANC, PROPRIETAIRE

5114, Frontenac — Lac-Mégantic

583-2321

Les problèmes du Centre Mgr Bonin ne devraient laisser personne indifférent

"Les problèmes du Centre MGR BONIN ne devraient laisser personne indifférent, et avec plus de raison, notre club qui a pour but d'aider la jeunesse."

C'est en ces termes que s'exprimait, lors d'un dîner hebdomadaire, M. Claude Charron, pharmacien de notre ville, qui vient d'accéder à la présidence du Club Optimiste local.

DIFFICULTES FINANCIERES:

Le Centre MGR BONIN traverse des difficultés financières depuis deux ans, et l'administration a sûrement besoin d'être épaulée par tous les contribuables afin d'obtenir de l'Etat les subventions qu'elle requiert.

Il est évident que le gouvernement se doit de se pencher davantage sur nos problèmes que sur ceux d'une région plus favorisée. C'est dans un esprit de solidarité et pour le mieux être de notre jeunesse que j'offre aux autorités du Centre MGR BONIN, notre collaboration la plus entière.

NOUVELLE VOCATION:

A cause des difficultés récentes occasionnées par le feu qui a détruit une bonne partie de l'édifice, les intéressés aux loisirs en général voient là le moment tout désigné par une re-définition du Centre quant à ses objectifs.

Dû au fait que le Centre perdra une très grande partie de ses revenus à compter de septembre prochain, alors que les locations de locaux cesseront, étant regroupés sur le campus #10.

Dû au fait que le feu a détruit la majeure partie de ces locaux qui deviendront vacants, le problème se pose avec encore plus d'acuité.

"Le Centre ne devrait-il pas devenir une Auberge de Jeunesse", en conservant son aréna?

C'est une question que le Centre doit régler avec les autorités gouvernementales, municipales et scolaires.

Notre Club apportera son appui ferme dans la mesure où on le demandera.

Dimanche, 30 avril

Cours de sécurité sur le maniement des armes à feu

On offre, une fois de plus, aux chasseurs désireux de se procurer leur carte accordée à la suite du cours de sécurité sur le maniement des armes à feu, l'occasion de le faire.

On offre une fois de plus un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu aux chasseurs désireux de se procurer leur carte de compétence.

Comme tous le savent, ce certificat est devenu obligatoire pour l'émission des permis de chasse, donc à tous les intéressés d'en profiter une fois de plus.

Les cours se donneront dimanche le 30 avril au sous-sol de l'église Notre-Dame de Fatima à 10 heures de l'avant-midi.

On demande à ceux qui se présenteront d'avoir en leur possession leur carte d'assurance sociale.

Plus de 1100 personnes ont suivi et complété avec succès ce cours de sécurité.

Renald Longchamps, secrétaire

Vol par effraction à Lambton

Des malfaiteurs ont pénétré par effraction à l'intérieur d'une épicerie de cette localité et ils se sont emparés de marchandises de même que d'une importante somme d'argent et l'on estime à plus de \$600.00 la valeur de leur butin.

L'établissement cambriolé est la propriété de M. Ronaldo Hallée.

La Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, a ouvert une enquête en vue de découvrir l'identité des voleurs. Il semble que ceux-ci aient laissé sur les lieux de leur crime quantité d'indices, ce qui devrait faciliter leur arrestation.

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE LAC-MEGANTIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite ville, QUE

le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, à sa séance régulière tenue le 18e jour du mois d'avril 1972, a passé et adopté le règlement No 527, décrétant l'exécution de travaux publics et achats divers, pour une somme globale de \$63,110.61, à être payée par les fonds généraux de la municipalité, durant l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1971.

QUE l'original de ce règlement est déposé en mon bureau, dans les archives de l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures de bureau.

DONNE à Lac-Mégantic ce 19ème jour d'avril mil neuf cent soixante-douze.

HERVE FECTEAU
greffier

PROVINCE OF QUEBEC TOWN OF LAC-MEGANTIC

To the Ratepayers of the aforesaid Town

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned Town Clerk of the aforesaid Town, THAT:

the municipal council of the Town of Lac-Mégantic, at its regular meeting held on the 18th day of April 1972, has passed and adopted the by-law no. 527 enacting the execution of public works and other varied purchases representing total expenses to the amount of \$63,110.61, to be paid by the municipal general funds during fiscal year ending on December 31 - 1971.

THAT the original of said by-law, is deposited in my office, in the archives of the Town Hall of Lac-Mégantic, where all interested personne may take communication of the same, during office hours.

GIVEN at Lac-Mégantic this 19th day of April one thousand nine hundred and seventy-two.

HERVE FECTEAU
Town Clerk

A Saint-Ludger

M. Ovide Paré est réélu à la présidence de la Chambre de Commerce

M. Ovide Paré a été réélu pour un deuxième mandat à la présidence de la Chambre de Commerce de St-Ludger.

Il sera assisté dans ses fonctions par MM. Jean-Roch Fecteau, premier vice-président, Réginald Gagnon, deuxième vice-président, Marius Dumas, Joachim Veilleux, Léopold Morin, Victor Bilodeau, Bernard Bégin, Georges-Alfred Bégin, Julien Rancourt, Robert Dallaire, directeurs. Mme Ovide Paré cumulera les fonctions de secrétaire et trésorière de l'organisme.

Le président réélu a tenu à remercier ceux qui ont accepté de faire partie du bureau de direction de la Chambre au cours de la dernière année et particulièrement Mme Ghislaine Poulain-Duquette qui fut secrétaire de l'organisme pendant deux ans

et le curé de St-Ludger, M. l'abbé Victor Veilleux, qui s'est fait un devoir de participer à chaque assemblée. Il s'est dit assuré qu'avec l'appui de ses collègues de la Chambre et de toute la population, St-Ludger prendra sur la carte du Québec la place qui lui revient.

M. Denis Bourgault, de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, était le conférencier invité. Il

a souligné le dynamisme qui anime les membres de la Chambre de Commerce de St-Ludger et a félicité M. Marius Dumas qui, en 1971, a été le champion des recruteurs de membres de Chambres de Commerce avec 55 nouveaux membres à son actif. M. Bourgault a lancé un appel à tous les gens de bonne volonté, leur enjoignant de travailler sans arrière-pensée au mieux-être de leur milieu.

NAISSANCE

M. et Mme Pierre Bouffard (Simone Gosselin) de Bristol, Conn., sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils né le 21 mars dernier et baptisé sous le prénom de Brian. M. et Mme Rénaud Turcotte (Lisette Gosselin) de

Lac-Mégantic, oncle et tante de l'enfant sont les parrain et marraine. Nos félicitations.

**ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS**

URGENT — URGENT

BESOIN D'AUTOS USAGÉES

ECHANGER VOTRE VIEILLE VOITURE ACTUELLE POUR UNE VOITURE NEUVE

à l'enseigne de confiance

GARAGE THEBERGE & DUMAS inc.

Jean-Louis Dumas et Raymond Latulippe, propriétaires
3164 rue Laval Nord - LAC-MEGANTIC

dépositaire FORD-METEOR-MERCURY-MUSTANG

GARANTIE FORD-MERCURY

1972 c'est l'année FORD-MERCURY
c'est aussi l'année du Garage
THEBERGE & DUMAS

1er PAIEMENT en JUILLET
FINANCEMENT au TAUX
de banque

COUET INC. Entrepreneur général
 3973 rue Québec Central C.P. 928 Tél. 583-1324
LAC-MEGANTIC

| | |
|---|---|
| LOCATION DE MACHINERIES | ATELIERS |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Excavation ● Terrassement ● Gravelage ● Compresseurs | <ul style="list-style-type: none"> ● Fabrication de remorques "trailers" ● Boîtes de camions — ou pick-up en acier ou en bois ● Installation de double roues sur camions ● Soudure à arc (électrique) |

A LA PATRIE

Jeune homme tué à la suite d'une collision

Un jeune homme de 16 ans a succombé à ses blessures, dimanche soir, à la suite d'un accident d'automobile survenu à La Patrie, samedi soir dernier. Il est décédé au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke.

Il s'agit de Luc Charbonneau, fils de M. et Mme Guy Charbonneau, de Notre-Dame des Bois.

L'accident a également causé des blessures à quatre autres personnes, lorsque le véhicule dans lequel il voyageait serait entré violemment en collision avec une autre voiture en panne sur la route.



Tirage, vendredi, le 21 avril
96047
 21 gagnants de \$2,000
6047
 168 gagnants de \$50.
047
 1701 gagnants de \$10.

DIMANCHE LE 28 MAI

Un marchethon, organisé par les Mouflons des Montagnes

M. BERTRAND FRECHETTE ELU A LA PRESIDENCE DU CLUB

Le club d'autoneiges de Lambton, St-Romain et de St-Sébastien, les Mouflons des Montagnes organise pour le 28 mai prochain un marcheton de grande envergure.

En effet, le départ se fera à Lambton pour se diriger vers St-Romain, St-Sébastien et se terminer à la Source Argentée. La clôture se fera par un souper suivi d'une soirée au même endroit.

Tous les membres sont invités à se procurer des formules d'inscription chez le secrétaire-trésorier, M. Renaud Couture, chez les membres directeurs ou encore en divers endroits publics.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Bertrand Fréchette a été élu président du nouveau conseil d'administration des Mouflons des Montagnes, il sera secondé par MM. Laval Lapointe, 1er vice-président, Lorenzo Michaud, 2ème vice-président, et des directeurs suivants: MM. Camillien Fortin, Denis Rodrigue, Lorenzo Isabel, Bruno Audet, Roger Bernier et Renaud Couture qui agit comme secrétaire-trésorier.

A La Guadeloupe

Vol d'outils d'une valeur de \$500.

Des cambrioleurs se sont introduits par effraction dans une usine de cette localité et ils ont fait main basse sur des outils d'une valeur approximative de \$500.

L'établissement qui a reçu la visite des malfaiteurs est la propriété de M. Yves Lebrun où l'on fabrique des remorques.

La Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, a ouvert une enquête en vue de met-

tre la main au collet des cambrioleurs.

RÉPONDEZ A L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE



Gagnants de Loto-Québec

\$5,000.00: M. St-Laurent de La Guadeloupe; M. J.-C. Boyer de St-Georges.

\$500.00: Julien Chouinard de Woburn.

\$100.00: Mme Thomas Gilbert, Mlle Yolande Lavallée, MM. Robert Leblanc (2e fois), Wilfrid Bellefleur (2e fois), Eugène Dostie (2e fois), tous de Lac-Mégantic, ainsi que M. Denis Turcotte de Lambton.

Au Carlm

C'est samedi le 29 avril qu'aura lieu la soirée de clôture du Club de Motoneige de la région de Lac-Mégantic pour la saison 1971-72.

Cordiale invitation est faite de venir s'amuser en compagnie d'un orchestre populaire.

L'entrée sera gratuite pour les membres et \$1.25 pour les non-membres. Donc, n'oubliez pas, c'est un rendez-vous pour samedi le 29 à la Baie Victoria de Marsboro, où tous les amis et amateurs de la moto-neige se rencontreront.

On vous souhaite beaucoup de plaisir pour terminer la saison.

Marie Berthe Dubois publiciste

Centenaire de Saint-Samuel

Activités en fin de semaine

A la Martinique de St-Sébastien, samedi soir le 29 avril, il y aura soirée organisée par la duchesse des Sports et Loisirs du Centenaire de St-Samuel du Lac Drolet, Marcelle Lacroix.

Le prix d'entrée, très populaire, donne droit à 5 chances pour le grand tirage du Centenaire \$1,500 ainsi qu'à plusieurs prix de présence. Il y aura orchestre au programme. C'est une soirée à ne pas manquer.

La duchesse Marcelle Lacroix profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont répondu à son invitation en venant l'encourager lors d'une soirée organisée le 8 avril dernier à la Martinique. Elle espère les revoir toutes avec leurs amis.

Une partie de sucre aura lieu le 30 avril au chalet de l'O.T.J. organisée par les duchesses de l'Industrie et du Commerce Nicole Théberge et de l'artisanat et Associations, Francine Jac-

ques. Un souper canadien sera servi, suivi d'une soirée récréative. Le souper canadien affiche le menu suivant: Grillades de lard salé, jambon et omelettes. Le prix pour le souper et la veillee a été fixé à \$1.50 pour les adultes et \$1.00 pour les enfants.

St-Honoré

(Suite de la page 7)

La célébration eucharistique que présida son fils, eut lieu à Notre-Dame de la Guadeloupe, M. l'abbé Gérard Bossé, curé de la paroisse fit la levée du corps et M. l'abbé Napoléon Bossé, curé de la paroisse fit la levée du corps et M. l'abbé Napoléon Gagné curé de St-Evariste récita les dernières prières, au cimetière de sa paroisse où se fit l'inhumation. Le P. Fernand-Marie Fortin, dominicain, du monastère de Sherbrooke et parent du défunt donna l'homélie, une quinzaine de prêtres des paroisses avoisinantes, du Séminaire de St-Georges et un enfant de la paroisse qui représentait bien les paroissiens de St-Honoré participèrent à la cérémonie. De nombreux parents et amis et paroissiens de St-Honoré, de N.-Dame de La Guadeloupe, de St-Hilaire, St-Martin, St-Evariste, St-Janvier de Joly, etc... avaient pris place dans la nef une délégation très représentative des religieuses de la Congrégation des SS. de N.D. du Perpétuel Secours de St-Damien, représentaient le Conseil Général et la plupart des institutions de la localité, la communauté des SS. de la Charité, St-Louis apportèrent également leur témoignage de sympathie ainsi que les SS. de la Congrégation du St-Coeur de Marie. Notons que de nombreux paroissiens de St-Honoré s'étaient donnés le mot pour apporter un témoignage particulier de sympathie à leur curé et à sa famille. La résidence funéraire avait été littéralement envahi au cours de la journée du dimanche même après un court délai d'à peine quatre semaines depuis le décès de Mme Archaël Dubord, la plupart des parents et amis des Etats-Unis, de Montréal et d'ailleurs revenaient très nombreux sympathiser avec les enfants de M. et Mme A. Dubord aussi très émus de tant de marque de sympathie, ils expriment leurs plus sincères remerciements à chacun et tous.

Piopolis

Résultats des tournois de dards

DIMANCHE, 16 AVRIL: MM. Michel Thivierge et Bruno Gauthier (2 sur 2); Mlle Monique Jacques et M. Raymond Allard (1 sur 2); Mlles Suzie Boulet et Sylvie Lafontaine (1 sur 2); Mlle Florence Jacques et M. Gilles Vachon (2 sur 2); MM. Yves et Marc Vachon (1 sur 2); Mlle Linda Lafontaine et M. Pierre Lafontaine (1 sur 2).

JEUDI, 20 AVRIL: Mlle Madeleine Corriveau et M. Jean-Guy Grenier (2 sur 2); Mmes Marie-Paule Corriveau et Reine Martel (1 sur 2); M. Laurier Gauthier et Lucille Quirion (1 sur 2); MM. Marc Quirion et Léopold Thivierge (2 sur 2); M. et Mme Marcel Lafontaine (2 sur 2); M. et Mme Roger Fortier (2 sur 2); MM. Raymond et Denis Grenier (2 sur 2); Mmes Marie Lemieux et Colette Martel (2 sur 2).

Publiciste de l'OTJ

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Mme Napoléon Lambert, correspondante.

PROCLAMATION SEMAINE DU NETTOYAGE ET DE L'EMBELLISSEMENT

ATTENDU que tous les contribuables et citoyens doivent se faire un point d'orgueil de rendre leur municipalité propre et attrayante et que ce but ne peut être atteint sans la coopération de tous et de chacun;

ATTENDU que la période du printemps est la plus propice à une campagne générale de nettoyage et d'embellissement;

QU'en conséquence, la semaine du 30 avril au 6 mai 1972, soit proclamée "SEMAINE DU NETTOYAGE ET DE L'EMBELLISSEMENT", et que tous les citoyens soient invités au cours de cette semaine, à nettoyer leurs cours, pelouses et jardins, ainsi qu'à peindre et embellir leurs demeures, magasins, usines et entrepôts;

QUE les contremaîtres de la Municipalité, soient aussi avisés de procéder au cours de cette semaine, au nettoyage des rues, trottoirs, parcs et places publiques, ainsi qu'à l'embellissement des édifices municipaux.

QUE copie de la présente proclamation soit transmise aux journaux locaux pour publication.

DONNE à Lac-Mégantic, ce 7ème jour du mois d'avril 1972.

Luc-L. Bourque, maire

NOUS AVONS LA SOLUTION EN ASSURANCE-VIE ET GENERALE
J.-C. Gagnon Inc.
 JEAN-CLAUDE GAGNON de LAC-MEGANTIC et LIONEL QUIRION de LA GUADELOUPE
 COURTIERS D'ASSURANCE AGREES
 4138 Laval Tél. 583-1208 LAC-MEGANTIC

L'opinion des LECTEURS

Sur cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent d'intérêt public. Ces expressions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

La tradition devra se changer !

L'Association catholique des Enseignants de l'Estrie n'accepte plus que tous et chacun disent ou prétendent que l'Education, c'est l'AFFAIRE DE TOUS. Le payeur de taxes dit que ça lui coûte cher, mais jamais, il n'assiste aux réunions des commissaires pour poser des questions sur le budget. Il sait que l'enseignant est payé très cher, mais il ignore le coût de l'administration, des volumes, des pupitres.

Les parents disent qu'ils sont les premiers responsables de l'Education, mais ils ignorent les convocations de réunions pour discuter les problèmes de leurs enfants.

Les principaux, les soi-disant? leaders dans l'Education, sont devenus d'excellents contrôleurs d'absences, contrôleurs de budgets, d'excellents fonctionnaires.

Les commissaires élus par une minorité, élus au niveau d'un

quartier, se sont empressés de déléguer leurs pouvoirs à leurs fonctionnaires, quand ce n'est pas à leur fédération.

Il paraît, au dire de plusieurs, que les enseignants, eux, ne sont responsables de rien, sauf de sauver les murs, les pupitres et de garder les enfants de 8:00 heures à 4:00 heures sous forme de pouponnière, le tout conditionné par la décision du chauffeur d'autobus. Eh bien! la tradition devra se changer. Les enseignants sont dans la rue et les prétendus responsables de l'éducation devront faire pareil. Les enseignants ne reconnaîtront pas les tièdes, les neutres. Ils veulent connaître l'adversaire et ou leur allié. Les supporteurs devront bien s'identifier et aider à la lutte que les enseignants livrent pour humaniser l'école.

Claude TALBOT,
pour le Chef de grève
régional de l'A.C.E.E.

L'OPINION des lecteurs

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

A propos du conflit: Front Commun et Gouvernement

par: Emile Bouvier, mercredi le 5 avril 1972
(CHLT-TV)

A cause du nombre des travailleurs impliqués, de la concentration de trois centrales syndicales et de la variété des services publics et parapublics en cause, le récent conflit entre le gouvernement et le front commun passe dans la presse comme une première nord-américaine. Avec l'usure et le temps, ce déploiement théâtral se désagrège et la grève perd de sa force pour aboutir à un échec.

A l'occasion de ce conflit, posons deux questions: la première concerne la table centrale et la deuxième l'incapacité de payer un minimum demandé. D'abord, la réclamation par les syndicats d'une table centrale. Etait-ce là une demande exagérée, maladroite ou outrée?

Historiquement, les négociations collectives au Québec avec la Loi des Relations ouvrières de 1944 et le Code du Travail de 1964 qui l'a remplacée se concluaient dans le secteur privé entre des usines et des syndicats locaux. Chaque patron négociait avec le syndicat reconnu et accrédité. Avec le temps et l'expérience, quand un patron possédait plusieurs usines ou que plusieurs patrons unis entre eux désiraient négocier avec plusieurs syndicats, la négociation se transformait en négociation sectorielle incomplète. On adoptait alors un contrat type et son application variait avec les exigences de lieux, de région, de travailleurs. Maintenant, avec l'entrée des institutions publiques et parapublics qui émergent d'un budget d'Etat, les centrales syndicales, pour éviter la piraterie

intersyndicale et la surenchère interministérielle, demandent une seule table de négociation. Voilà qui est logique. Toutefois une seule table ne peut pas régler toutes les clauses des contrats collectifs. Car, il existe trop de différences, de variétés, de tâches disparates. Alors à cette table, de quoi peut-il être question? Tout d'abord, d'une politique salariale globale et cohérente. Avec cette réserve toutefois que la masse globale devrait être fixée par les contribuables, les représentants du peuple, l'Assemblée Nationale. Il n'appartient pas à des centrales syndicales de déterminer sur un budget de \$4,5 milliards pour 1972-1973, quelle sera la part qui revient aux fonctionnaires publics et celle qui revient aux autres secteurs de l'administration. Mais, une fois ce pourcentage déterminé par la Chambre élue, cette masse salariale doit être ensuite redistribuée: ici, une table centrale peut jouer un rôle constructif, en tenant compte des secteurs publics et parapublics, des différenciations des tâches clés, des ajustements de salaires, des disparités régionales, des bénéfices sociaux. Pour éviter la surenchère, une politique de cohésion s'impose. Comme l'état-employeur est le même que l'état-législateur, une saine administration exige une table centrale, quitte à laisser à des tables sectorielles le soin d'appliquer des points secondaires, selon les exigences des institutions ou des régions. Ce procédé rejoint celui de la Hollande et des Etats scandinaves. Sans quoi on aboutit au désordre au dédou-



Dr JACQUES TONGLLET, N.M.D.
naturopathe - herboriste

PROTEGEZ VOTRE SANTE

SANTE ET LONGUE VIE PAR LA MEDECINE NATURELLE

Adoptez la médication naturelle, à base de plantes médicinales. Sans obligation de ma part, faites-moi parvenir gratuitement les renseignements sur le foie - eczéma - rhumatismes - cellulite - obésité - vésicule biliaire - ulcères - estomac - dépression nerveuse - asthme - diabète - rein - cystite - arthrite - constipation - cholestérol - hémorroïdes - varices - ménopause - prostate - perte de cheveux (calvitie), etc...

Service de consultation sur rendez-vous.

Afin de mieux vous comprendre, décrivez-moi vos maux.

Nom : Age : Tél. :

Adresse : Cité :

6601 ROI-RENE - VILLE D'ANJOU, MONTREAL
(Tél. 352-5705)- 434, P. Qué.

blement et à la surenchère. Sur ce point, les syndicats ont raison.

La deuxième question est la suivante: "Comment un gouvernement peut-il se déclarer incapable de payer un salaire minimum de \$100 par semaine, quand il consent à verser des honoraires de \$60,000 par année, ou de \$1,150 par semaine aux médecins de l'assurance-santé? Et quand il vient de voter des augmentations substantielles d'honoraires à ses députés et à ses juges?"

Il est clair que l'évaluation des tâches des médecins, des avocats, des ingénieurs, des architectes de la fonction publique dépasse de beaucoup par son contenu, les exigences, la préparation professionnelle, les responsabilités des tâches des travailleurs manuels, qualifiés ou non-qualifiés. Mais le décalage entre ces tâches doit-il être aussi accentué? Est-il juste de payer à certaines classes de la société des rétributions excessives, quand plus de 40% de la population québécoise ne jouit pas du minimum de subsistance et quand 68.2% des familles ont un revenu inférieur à \$6000.

La justice distributive exige des proportions équitables. Il est vrai que les privilégiés payent jusqu'à 50% d'impôts mais ces impôts sont destinés au fonds consolidé de l'Etat et celui-ci les redistribue sous forme d'allocations sociales. Mais la masse des impôts est encore payée par le contribuable moyen.

Ainsi pour l'impôt fédéral, 55.1% des contribuables dont le

revenu est inférieur à \$5000 payent 19.4% des impôts en 1970; 37.5% des contribuables dont les revenus varient entre \$5000 et \$10,000 payent 44.7% des impôts et les contribuables qui ont des revenus au dessus de \$25,000 payent 12.8% des impôts.

Ne serait-il pas plus juste de rétrécir ce décalage excessif des salaires de \$60,000 et diminuer les coûts de l'assurance-santé? La justice distributive exige de ceux qui exercent le pouvoir de répartir équitablement les charges et les bénéfices de la société les services et la rémunération des fonctionnaires. Elle ne peut pas endosser un traitement de faveur à des professionnels dont la rareté dépend de la loi malhousienne de la restriction des nombres et dont les revenus dépendent de la surenchère des marchés.

En conséquence, les traitements des professionnels dans la fonction publique doivent s'ajus-

ter sur des règles de justice distributive et non sur les échelles artificielles du marché. Vaut-il mieux pour un Etat distribuer des traitements excessifs à des privilégiés et consentir des salaires insuffisants à des milliers de fonctionnaires? Vaut-il mieux une société équilibrée avec une masse de travailleurs qui gagnent leur vie ou une société de prolétaires qui font vivre la classe des cossus et dont la pauvreté garantit les traitements excessifs? Poser la question d'est y répondre.

En conclusion, l'administration du secteur public exigera des ajustements de salaires qui feront mal à certains individus mais qui blesseront moins la société. Sans quoi, le gouvernement à la table centrale et devant la majorité silencieuse, s'expose au ridicule de l'illogisme et de la contradiction.

Envoi de Germain Fortier
Lac-Mégantic

Signalez
583-2088

Cette température est trop élevée pour vos FOURRURES...

Claude Béchard, Fourrures

NOUS ALLONS CHERCHER VOS FOURRURES A DOMICILE

3024 Agnès LAC-MEGANTIC

PRÉ GALAS

mille télé 7

LES 1er, 8 et 15 MAI 9.30 à 10.30 p.m.

Spectaculaires réunissant chaque soir 12 candidates au titre MLE Télé 7 1972 pouvant se mériter un grand prix de \$20 000 00

EN VEDETTE

CHRISTINE CHARTRAND
JEAN NICHOL
LES FRANGINES

(1er mai) (8 mai) (15 mai)

ORCHESTRE ROD TREMBLAY

UNE STATION TELEMEDIA

TEL. RES. et BUREAU : 583-1458

H. P. Campeau C. d'A. A.

ASSURANCES GENERALES
FEU - VIE - AUTOMOBILES

4235 rue Laval Lac-Mégantic, Qué.
ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

**Des SPECIAUX pour toute la famille
au MAGASIN d'ESCOMPTE**

PROP. ROCK RODRIGUE

REMEDES - COSMETIQUES - CIGARETTES
VITAMINES - TEINTURES - PHOTOGRAPHIES

4473. LAVAL

Tél. 583-2240

LAC-MEGANTIC

Elections au Club de l'Age d'Or

**Mme Donat Carrier est réélue
présidente**

Toutes nos félicitations sont adressées à Mme Donat Carrier, qui a été réélue présidente du Club de l'Age d'Or pour une deuxième année.

Nous tenons à remercier M. Pierre Bédard, directeur des loisirs du Centre Mgr Bonin, qui a accepté de présider l'élection de notre nouveau conseil de direction. Mme Albert Campagna a été réélue vice-présidente, M. Alfred Bilodeau réélu directeur, Mme Delphis Vachon, réélue directrice, M. et Mme Marcel Boulet ont été élus directeurs, Mme Henri-Louis Lacroix réélue, secrétaire-trésorière, publiciste.

Nous regrettons que Mme Léon Roy n'ait pas accepté d'être réélue directrice. Elle a dû refuser à cause de sa santé défaillante. Cependant, elle continuera de nous aider le plus possible, dit-elle. Elle était une précieuse collaboratrice pour la direction, ayant été nommée la première directrice, lors de la fondation du Club.

Merci au nom de tous à Mme Léon Roy et nous formulons des vœux pour une santé meilleure ainsi qu'à son mari.

Monsieur Bédard a photographié le groupe et les membres s'empressèrent de féliciter les élus. Le Conseil renouvelé se retira ensuite, afin de prendre note de la liste des comités que la direction avait préparée en vue de leur réélection possible.

Madame Carrier a remercié l'assistance de la confiance qu'on lui a témoignée, en lui confiant de nouveau la présidence du Club.

Quant à moi, publiciste secrétaire-trésorière, je tiens à vous assurer, par la voix de l'Echo de Frontenac, que je prendrai les intérêts financiers de notre Club, et je prendrai à

coeur la tâche de le faire prospérer, ceci grâce à l'aide de nos amis les directeurs de comité dont voici la liste qu'il me fait plaisir de présenter, afin que ceux qui sont indécis à se joindre à notre club, prennent note que nous nous amusons bien dans le Club de l'Age d'Or.

1- Comité de danse, jeux, loisirs: MM. Marcel Boulet et Emile Garant.

2- Comité pour le goûter hebdomadaire: Mme Marcel Boulet, Mlle Léa Duquette, Mme Arthur Baron, Mme Albert Campagna.

3- Comité de voyages: Mme Donat Carrier, Mme Campagna et Mme Lacroix.

4- Comité de maintenance - bricolage: M. Alfred Bilodeau.

5- Comité des anniversaires et visites aux malades: Mme Delphis Vachon.

6- Comité de quilles: Mme Cyrille Mercier.

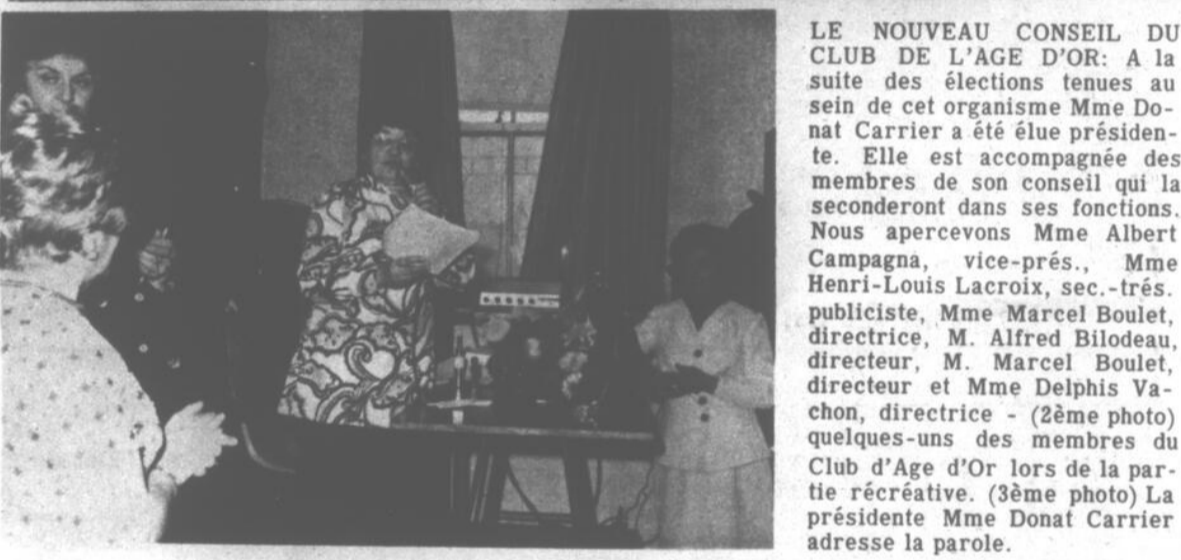
7- Comité des dards: Mme Alice Gobeil.

8- Comité jeu de sacs de sable: Mme Donat Boulanger.

Nous aimerions former un comité d'artisanat pour les personnes qui n'aiment pas jouer aux cartes et qui savent bricoler de belles choses telles que poupées, bibelots, tricots, etc. Ce serait une belle occasion pour certaines personnes de venir passer quelques heures en compagnie d'amis, tout en faisant profiter vos amis de vos talents.

Madame Carrier a reçu en cadeau un vase de fleurs confectionné par Mme Henri Boulet et un autre de Mme Lachance.

Des prix de présence furent tirés au hasard; le premier gagné par Mme Auguste Bégin (des taies d'oreillers), don de Mme Henri Boulet; le deuxième (des centres en tricot), gagné par M. Alphonse Roy, don de Mlle



LE NOUVEAU CONSEIL DU CLUB DE L'AGE D'OR: A la suite des élections tenues au sein de cet organisme Mme Donat Carrier a été élue présidente. Elle est accompagnée des membres de son conseil qui la seconderont dans ses fonctions. Nous apercevons Mme Albert Campagna, vice-prés., Mme Henri-Louis Lacroix, sec.-trés. publiciste, Mme Marcel Boulet, directrice, M. Alfred Bilodeau, directeur, M. Marcel Boulet, directeur et Mme Delphis Vachon, directrice - (2ème photo) quelques-uns des membres du Club d'Age d'Or lors de la partie récréative. (3ème photo) La présidente Mme Donat Carrier adresse la parole.

Léa Duquette. Il en fit don à Mme Lacroix. 3e prix: Mme Alice Gobeil (des sous-plats), don de M. Savoie; 4e, Mme Dave Dansereau (boîte de surprise), don de Mme Elias Plante; 5e, Mme Arthur Bégin (un tablier), don de Mme François Blais.

Quelques chants furent exécutés par M. Emile Garant et Mme Jean Trudel.

Pendant que les dames assistées de M. Delphis Vachon servaient le café, on organisa la partie de sucre pour jeudi le 20 avril au Domaine St-Pierre,

à Ste-Cécile. Le départ de l'autobus aura lieu à 10 heures de l'avant-midi de l'église de Fatima; un arrêt se fera à l'église Ste-Agnès et au Café Paris. Le retour aura lieu vers 4 heures et demie l'après-midi.

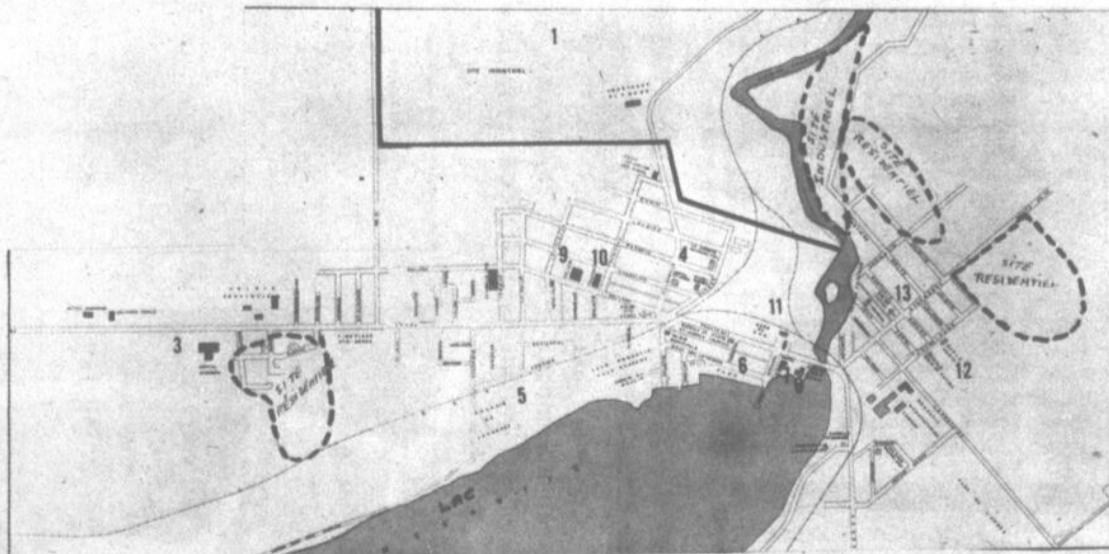
La publiciste

VOUS DESIREZ UN TERRAIN MAGNIFIQUE ? VOUS AVEZ LE CHOIX

Plus de 100 terrains situés dans des nouveaux secteurs résidentiels (nord et sud)

ENDROITS SPLENDIDES AVEC SERVICES D'AQUEDUC ET D'EGOUTS

- Sites merveilleux
- Construction modernes
- Prix des plus abordables
- Sites pour constructions résidentielles
- Sites pour constructions industrielles



- Vues magnifiques
- Développements strictement résidentiels
- Plans conçus et réalisés par un ingénieur-conseil
- Sites, tous conformes au plan directeur d'urbanisme de la ville de Lac-Mégantic

VOUS RECHERCHEZ UN TOIT... UN SITE... UN ENDROIT DE PRESTIGE...

Alors adressez-vous à :

PROSPER BOUCHARD

et à

HABITAT LAC-MEGANTIC

583-2683

583-1709



PRESENTATION MAISON "NOVELEC" - Les Constructions Cloutier et l'Hydro-Québec ont présenté jeudi dernier une maison dont l'unique source d'énergie est l'électricité. Cette présentation avait lieu dans les cadres d'une visite de maisons modèles construites par les Constructions Cloutier de Lac-Mégantic. Nous apercevons sur la photographie prise à cette occasion le gérant du secteur Lévis, de la Région Montmorency, de l'Hydro-Québec, M. J.-Paul Chamberland, ainsi que le président des Constructions Cloutier, M. Jean-Guy Cloutier. La cérémonie de présentation était présidée par M. Réjean Champagne, directeur de la publicité, de l'Hydro-Québec de la région de Thetford-Mines, on remarquait également de l'Hydro-Québec, MM. Albert Bonneau de Lévis, Alexandre Atché de Thetford-Mines, Euclide Auclair, chef de la division de Thetford-Mines, et MM. Lionel Couture, Yvon Couture et Jean-Marc Lemieux, préposés au service de l'Hydro-Québec à Lac-Mégantic. La présentation de la maison "Novelec" était rehaussée par la présence du pasteur de la paroisse Ste-Agnès, M. l'abbé Charles-Henri Doyle, qui a également adressé la parole.

Les maisons modèles des CONSTRUCTIONS CLOUTIER sont présentement en montre et tout le public est invité à visiter ces maisons en démonstration jusqu'à vendredi inclusivement aux 4129 rue Dollard, 3719 rue Marquette, 4138 rue Dollard et 4166 rue Dollard.

(PHOTO L'ECHO)



LES CYCLISTES DISENT MERCI: Les membres du Club Cycliste du Centre Mgr Bonin tiennent à remercier sincèrement la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique de Lac-Mégantic de leur beau geste. En effet, ce syndicat local remettait au club un don de \$120 par l'entremise de son président M. Emilien Bureau. C'est M. J. Paradis (à gauche) qui a reçu le chèque lors de la dernière joute des séries finales de la ligué Junior "B" des Cantons de l'Est.

Commerce dit avoir pris connaissance de la résolution du conseil adoptée le 21 février concernant le problème d'approvisionnement de bois franc de qualité suffisante pour les industries Megantic Manufacturing Co. et Torpedo Ltée. Il ajoute qu'une attention particulière sera apportée au contenu de la résolution.

x x x

Offre de vente des lots

Au nom de la Succession Antonio Bédard, Sherbrooke Trust offre à la ville 56 lots formant une superficie de 294,740 pieds carrés, situés de chaque côté de la rue Bonin, ainsi que sur les rues Cousineau et Legendre, à Proximité du parc industriel, au prix de \$10,315.90.

x x x

Compte approuvé

Le conseiller Bolduc, appuyé par le conseiller Royer, propose le paiement du compte de M. Jacques Lebrun, arpenteur-géomètre, au montant de \$800, pour le piquetage et la description d'une partie des lots nos 2351 et 2352, du dépôt municipal.

x x x

Projets de subdivision

Le conseiller Bolduc, appuyé par le conseiller Royer, propose que le nouveau projet de subdivision des lots 2376-2377, propriété de M. Prosper Bouchard, soit accepté.

x x x

La ville accepte le projet de subdivision de M. Roger Rancourt lots 2452-5 et 2452-6, sur proposition du conseiller Bolduc appuyé par le conseiller Audet.

x x x

Un autre projet de subdivision d'une partie du lot 188 est accepté, propriété de M. Yvan Fortin, sur proposition du conseiller Royer appuyé par le conseiller Boulanger.

x x x

Le projet de subdivision des lots 1726-26, succession Audet, est également accepté sur proposition du conseiller Boulet appuyé par le conseiller Bolduc.

x x x

Requête de citoyens de Notre-Dame de Fatima

Une requête contenant les

signatures de 34 citoyens du quartier sud a été envoyée au Ministère de la Santé, au service

du génie sanitaire et de l'hygiène industrielle, au sujet des déchets que laisse échapper la cheminée de l'usine Torpedo Ltée. Une copie a été adressée à l'intention des autorités municipales.

x x x

On demande d'intervenir

Les citoyens du rang 2 de Ditchfield déplorent la situation actuelle de la route qui est devenue impraticable à certains endroits et même dangereuse. Une requête contenant les signatures des contribuables résidant sur cette route est déposée sur la table du conseil. On demande à la Ville de voir à effectuer le plus tôt possible les travaux jugés nécessaires pour

(Suite à la page 4)

Programme des ...

(suite de la page 3)

ciels seront expédiés ou seront à la disposition de tous les anciens paroissiens et paroissiens actuels.

Point n'est besoin de mentionner qu'une organisation de centenaire occasionne beaucoup de travail et que seul un travail d'équipe peut en assurer le succès. Etant bien secondé je puis vous dire que notre "centenaire" sera l'affaire de tous. Ainsi l'objectif que je me fixais alors que j'acceptais la présidence du Comité des fêtes à savoir "De rendre un ultime hommage aux pionniers de notre paroisse, sera atteint". Du même coup, il nous sera possible de rendre votre séjour dans votre paroisse agréable et de vous faire vivre des heures heureuses sous le ciel de notre patelin. Différentes organisations auront lieu auxquelles vous serez les bienvenus.

Avant de terminer, je dois vous annoncer que nous serons à la télévision, à "Soirée canadienne" le 13 mai au canal 7 de Sherbrooke.

A Saint-Samuel du Lac Drolet, on fête le CENTENAIRE et vous êtes tous attendus.

Sincèrement vôtre,
Samuel PARENT, prés.
Comité du Centenaire

MOTONEIGISTES
SOIREE de CLOTURE des ACTIVITES du CARLM
(Club Autoneige Région Lac-Mégantic)
SAMEDI le 29 avril à 8½ hres p.m. à la BAIE VICTORIA
Bienvenue à tous !

Au Conseil Municipal

S.H. le maire Luc-L. Bourque présidait mardi le 18 avril une séance régulière du Conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic. Etaient présents les conseillers MM. Lucien Royer, Ovide Bolduc, Lionel Audet, Camilien Fillion et Gérard Boulet ainsi que le greffier M. Hervé Fecteau.

x x x
Minutes approuvées

Les minutes des assemblées régulières du 20 mars et du 4 avril ainsi que des assemblées spéciales du 28 mars et du 11 avril sont acceptées sur proposition du conseiller Audet, appuyé par le conseiller Bolduc.

x x x

Services de trains-voyageurs dans les provinces maritimes

"Vos remarques à la fois appréciées, seront portées à l'attention de la Commission lors de l'étude sur la planification et l'exploitation d'un service de trains-voyageurs aux Maritimes", de déclarer dans une lettre le secrétaire de la Commission canadienne des Transports M. C.W. Rump.

x x x

Réforme de la carte électorale

Au nom du Ministère des Affaires municipales Me Maurice Tessier, le chef de cabinet M. Claude G. Morin accuse réception de la lettre de la Municipalité en date du 24 mars accompagnée d'une résolution relativement à la réforme de la carte électorale dans le comté de Frontenac. Il mentionne que le Ministère a pris note du contenu de cette résolution et y apportera sa meilleure considération.

Dans une autre lettre le secrétaire de la commission per-

manente de la réforme des districts électoraux Me Eddy Guère, informe la ville, qu'il transmet l'intervention de la Ville à M. Raymond Desmeules, secrétaire de la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

La municipalité des Cantons Unis de Risborough & Marlow fait parvenir à la ville une résolution dans laquelle elle s'oppose à sa demande d'être rattachée dans le nouveau comté de Frontenac considérant que son niveau économique sera grandement amélioré par la nouvelle division; que le voeu énoncé par la population de l'agglomération connue sous le nom de St-Ludger est de demeurer dans le nouveau comté de la Chaudière; que la Municipalité juge bon de demeurer autonome de ses privilèges et droits dans ce nouveau découpage des districts électoraux; considérant enfin que tous les services tels que Ecole régionale, service social, voirie provinciale sont rattachés au nouveau comté de la Chaudière.

x x x

Courcelles appuie la résolution du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Courcelles appuie fortement la résolution du Conseil de Ville de Lac-Mégantic, concernant la réforme de la carte électorale et demande d'en changer le nom du comté de Frontenac pour celui de Mégantic.

x x x

Nouvelles divisions du Ministère de la Voirie

Le sous-ministre adjoint au Ministère de la Voirie accuse réception de la résolution de la ville concernant la réorganisation des divisions du Ministère. Le but de cette réorganisation, de déclarer le sous-ministre M.

Benoit Deshayé, ing., est de mieux répartir les charges administratives des divisions et de faire coïncider le plus possible les limites territoriales aux diverses régions administratives qui ont été créées par le Gouvernement il y a quelques années. Il ajoute que plusieurs municipalités ont été affectées par cette décision mais que la ville peut être assurée de la même qualité d'entretien qu'auparavant et que les budgets attribués n'en seront nullement affectés.

x x x

Le Régiment de la Chaudière remercie

Par suite de certaines modifications au Camp militaire de Lac-Mégantic, la Compagnie B du Régiment de la Chaudière a dû demander la collaboration de la Sécurité municipale. Le capitaine Y. Desrochers, officier commandant remercie les autorités, particulièrement la force constabulaire, d'avoir bien voulu lui offrir leur collaboration coutumière.

x x x

Approvisionnement de bois franc

Le directeur de cabinet du Ministère de l'Industrie et du

ATELIER DE FORGE ET DE SOUDURE REPARATION GENERALE

Je désire informer la population de Lac-Mégantic et des environs que j'ai fait l'acquisition de l'ATELIER APPARTENANT AUTREFOIS A M. STANISLAS AUDET, et je suis en mesure d'offrir mes services pour travaux de soudure, réparation d'instruments aratoires, construction de boîtes de camion, "trailers", réparation générale, etc... N'hésitez pas de me consulter en toute confiance.

Lucien BEDARD

3568 rue Lemieux ou 3569 rue Carignan

LAC-MEGANTIC

Tél. 583-0645

Décès de Mme Achille Trépanier



Mme Vve Achille Trépanier (Alvina Bolduc) est décédée à l'âge de 76 ans, le 4 avril.

Son époux l'avait précédée dans la tombe en 1958.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses enfants: M. Victor Trépanier, de New Britain, au Connecticut, Madame Germain Fredette (Yvette), de Frontenac, Mme Rosario Fortier (Florence) de Québec, M. Lucien Trépanier, de Lac-Mégantic, M. Alfrédo Trépanier de Frontenac, M. Marcel Trépanier, de Québec, Mme Robert Marcoux (Yolande) de Winslow, Maine; ses gendres et belles-filles: Mme Victor Trépanier (Maria Fredette), M. Germain Fredette, M. Rosario Fortier, Mme Lucien Trépanier (Doris Hughes), Mme Marcel Trépanier (Armande Poulin), M. Robert Marcoux ainsi que 40 petits-enfants et 46 arrière-petits-enfants, plusieurs cousins et cousines et de nombreux amis.

Les funérailles ont eu lieu le 8 avril à St-Jean Vianney. Un service funèbre a été célébré par M. l'abbé Paul-Eugène Doyle. MM. John Trépanier,

Patrick Trépanier, Eddy Marcoux, Jean-Guy Trépanier, Camille Fredette et Camille Trépanier portaient le cercueil tandis que MM. Clément Trépanier, tous petits-enfants du défunt, ont recueilli les offrandes.

Nous désirons exprimer aux membres de la famille éprouvée par ce deuil nos condoléances les plus sincères.

Décès de M. Hervé Grenier

M. Hervé Grenier est décédé subitement à l'âge de 67 ans.

Il laisse, pour pleurer sa perte, ses frères: M. Alban Grenier, de Coteau Landing, M. Eddy Grenier de Sherbrooke, M. Jean Grenier de Montréal-Nord; ses soeurs: Mme Sarto Trottier (Antoinette) de Montréal, Mme Noël Mont-Marquette (Adrienne) de Montréal, Mme Olivier Turcotte (Hermance) de Montréal, Mme Gérard Dubé (Cécile) de Montréal, Mme Victor Dubé (Rolande) de Val Racine.

M. Grenier, qui était célibataire, laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs, de nombreux neveux et nièces, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvée par ce deuil.

Décès de M. Edouard Hains

M. Edouard Hains, de Magog, ancien employé de La Tribune, au service de la rédaction, il y a plusieurs années et autrefois de la Revue de Granby et de la Chronique de Magog, est décédé lundi le 10 avril à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, à l'âge de 73 ans. Pour les habitués de la Chronique de Magog du temps, ses écrits intitulés "Rue Main" n'avaient pas manqué d'attirer l'attention des lecteurs.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Gabrielle Marcoux, ainsi que ses enfants, Mlle Lorraine Hains de Montréal, Mme Stan Van Ziden (Yolande) de Magog, M. Yvan Hains de Montréal, et Mme Jean Pratte (Danielle) de Sherbrooke.

La direction du journal l'Echo de Frontenac, désire exprimer à Mme Hains, aux membres de sa famille ses condoléances les plus sincères.

Décès de Mme Herbert B. Patton

Mme Vve Herbert B. Patton (Maud Fraser) du 3129 de la rue Agnès à Lac-Mégantic, est décédée à l'âge de 75 ans.

Son époux l'avait précédée dans la tombe en 1954.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son fils, M. H. Borden Patton, de Labelle et ses filles, Mme Margaret S. Letroy, de Cornwall, Ontario et Mme Joyce E. Greeley, de Brownville, Maine.

Elle laisse également dans le deuil ses frères, MM. Kenneth et Donald Fraser, de Cookshire.

Mme Patton avait été, pendant plus de 25 ans, à l'emploi de l'Agence and Mégantic Protestant Schoolboard. Elle avait aussi enseigné à La Tuque et à Boucherville.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvée par ce deuil.

Décès de Mme Archelas Fillion

St-Sébastien (DNC) - Dans notre dernière édition, nous avons publié le rapport du décès de Mme Archelas Fillion, décédée à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic le 29 mars.

Dans la liste des enfants et gendres que feu Mme Fillion laisse dans le deuil nous avons omis involontairement les noms suivants: ses filles et gendres M. et Mme Origène Chénard (Cécile), M. et Mme Gérard Boisvert (Marie-Berthe) et Mlle Clarisse Fillion.

DÉCÈS

CHARBONNEAU Luc - Au Centre Hospitalier de Sherbrooke, dimanche le 23 avril, est décédé accidentellement à l'âge de 16 ans, M. Luc Charbonneau, fils de M. et Mme Guy Charbonneau de Notre-Dame des Bois.

DOYON Jacques - A l'hôpital Général d'Ottawa est décédé accidentellement à l'âge de 22 ans M. Jacques Doyon, fils de M. et Mme Réal Doyon (Jeanne Boulanger), domiciliée au 10 Noiret, Copper Cliff, Ont. Les funérailles ont eu lieu mardi à 31/2 heures à St-Jean Vianney.

LACASSE Léonard - A l'hôpital Frère André est décédé le 21 avril à l'âge de 57 ans M. Léonard Lacasse, époux de dame Alice Boucher, domicilié à St-Hubert de Audet. Les funérailles ont eu lieu à St-Hubert lundi le 24 avril.

RODRIGUE Jos.-W. - A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic est décédé le 19 avril à l'âge de 74 ans M. Jos.-W. Rodrigue, époux de dame Lucianna Royer, domicilié au 3854 Laval. Les funérailles ont eu lieu samedi le 22 avril en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

THIVIERGE J.-Claude - A Hartford Conn, est décédé accidentellement à l'âge de 29 ans M. Claude Thivierge, époux de dame Rolande Gobeil, domicilié au 131 Wall Street à Hartford, Conn. Les funérailles auront lieu à Lac-Mégantic.

TANGUAY Adélar - A St-Gédéon, le 28 mars est décédé M. Adélar Tanguay, époux de dame Eulalie Pelchat, à l'âge de 64 ans et 9 mois. Les funérailles ont eu lieu à St-Gédéon le 1er avril.

FAUCHER Jocelyn - Au Sanatorium Bégin du lac Etchemin est décédé le 15 avril à l'âge de 16 ans, M. Jocelyn Faucher, fils de Adélar Faucher et de dame Emilienne Leblanc de St-Ludger. Les funérailles ont eu lieu le 17 avril à St-Ludger.

GRENIER Hervé - A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic le 11 avril à l'âge de 67 ans est décédé M. Hervé Grenier, fils de feu Stanislas Grenier et de feu dame Amanda Roy, domicilié à Marsboro. Les funérailles ont eu lieu samedi le 15 avril à St-Léon de Valracine.

VACHON Mme Joseph - A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic est décédée le 16 avril à l'âge de 78 ans, Mme Joseph Vachon, née dame Delcia Doyon, domiciliée à Milan. Les funérailles ont eu lieu mardi le 18 avril en la paroisse St-Alphonse de Stornoway.

GUILLEMETTE Léontine - A Lambton est décédée à l'âge de 76 ans, Mlle Léontine Guillemette, fille de feu Pierre Guillemette et de feu dame Marie Bilodeau, domiciliée au Castel des Aieux. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 14 avril en la paroisse St-Vital de Lambton.

PATENAUDE Mme Adélar - Au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke est décédée le 12 avril à l'âge de 67 ans, Mme Adélar Patenaude, née dame Bella Bolduc. Les funérailles ont eu lieu samedi en la paroisse St-Zénon de Piopolis.

Ces renseignements nous ont été fournis par la maison Jacques & Frère de Lac-Mégantic.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille de MADAME JOSEPH (DELIA) DUQUETTE désirent remercier bien sincèrement le médecin, les religieuses et le personnel de l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic pour les bons soins qu'ils ont accordés à feu Mme Joseph Duquette à l'occasion de son hospitalisation dans cette institution.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Les membres de la famille de Madame JOSEPH (Délia) DUQUETTE désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites au salon funéraire, télégrammes, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit à l'occasion du décès de

Madame JOSEPH (DELIA) DUQUETTE

Ils les prient d'agréer ce message de leur plus profonde reconnaissance.



GRANIT CANADIEN ET IMPORTE - STATUE EN MARBRE D'ITALIE - EQUIPEMENT MODERNE POUR LA SCULPTURE ET LE LETTRAGE (SHAPE CARVING). NOUS FAISONS LE LETTRAGE DANS LES CIMETIERES. PRIX DEFIAANT TOUTE COMPETITION.

POUR UN DERNIER HOMMAGE A VOS CHERS DISPARUS CONSULTEZ

Les Monuments Funéraires de St-Samuel Enr.

FRANCOIS THEBERGE - LAC-MEGANTIC
TELEPHONE: 583-0102 ou 583-1708

Salle d'échantillons au 3440 Milette, Lac-Mégantic

Décès du Rév. Frère Pamphile Boulanger, s.c.



St-Romain (A.P.) - Le 10 avril, à la suite d'une longue maladie, est décédé au Mont Sacré-Coeur, le révérend Frère Pamphile Boulanger, s.c.

Il laisse pour le pleurer son frère M. Omer Boulanger de St-Romain; sa soeur Mme Justinien Boulanger Bourque de St-Jean; sa belle-soeur Mme Ovila Boulanger du Foyer Notre-Dame de la Guadeloupe.

Les funérailles ont eu lieu le 13 avril à 16 heures au Mont Sacré-Coeur et l'inhumation au cimetière de la communauté.

VIE DU FRERE PAMPHILE (par le Fr. Gaétan Helms, s.c.)

Saint François de Sales a écrit: "La vie, c'est le temps de chercher Dieu; la mort, le temps de le trouver; l'éternité, le temps de le posséder." Le Fr. Pamphile (Alphonse Boulanger) qui vient de nous quitter pour l'au-delà, réalise aujourd'hui la vérité de ces paroles qu'il a vécues durant sa longue existence de 80 ans, 7 mois et 10 jours. Le Seigneur qu'il a servi loyalement depuis sa plus tendre enfance le rappelait à Lui, en ce 10 avril à 21 h. 35, après une pénible maladie qui a immobilisé

le cher confrère depuis 1963. La mort qu'il attendait sereinement depuis longtemps l'a délivré de ses souffrances et lui procure aujourd'hui l'éternel bonheur qu'il s'est efforcé de mériter durant ses 64 années de vie religieuse. Et le Sacré-Coeur qu'il a tant aimé et fait aimer autour de lui, avait sûrement inscrit depuis longtemps son nom au livre d'or du paradis selon sa promesse: "Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon coeur et IL N'EN SERA JAMAIS EFFACE".

Le Fr. Pamphile est né à St-Romain de Winslow, dans le comté de Frontenac, le 30 août 1891, d'une famille de terriens de vieille souche. François, son père, excellent cultivateur et habile menuisier, possédait une bonne instruction. Il fut commissaire d'école, marguillier, de la paroisse et membre très actif de la Ligue du Sacré-Coeur et de l'Union St-Joseph. En dépit d'une certaine promptitude de caractère, il était charitable, empressé à rendre service et surtout généreux envers les pauvres, héritage qu'il légua particulièrement à son fils Alphonse.

Madame Boulanger (Marie Bégin) ancienne institutrice, était joyeuse, paisible et d'un dévouement inlassable. Ses six enfants, quatre garçons et deux filles, lui étaient très attachés. Tout comme le père, elle exerçait sur eux une profonde influence. Elle leur dispensa une solide éducation chrétienne qu'elle tirait de l'Évangile. Elle leur faisait souvent le récit de la passion du Christ et leur racontait des histoires qui suscitaient chez eux l'admiration et la générosité.

La prière en famille, la récitation quotidienne du chapelet, la dévotion au Sacré-Coeur, la communion réparatrice du premier vendredi du mois, le chemin de la croix, le mois de Ma-

rie, et le mois du Sacré-Coeur, étaient en honneur dans la famille. Les Boulanger assistaient régulièrement à la grand messe du dimanche, y communiaient et faisaient le chemin de la croix avant de quitter l'église. Chaque année, toute la famille se rendait en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré.

On trimait dur sur la terre des Boulanger. Parents et enfants s'adonnaient avec courage au travail exténuant qu'exigeait la culture de la terre au siècle dernier. Il fallait à coups de bras et d'instruments rudimentaires abattre les arbres, essoucher, épierrer, labourer, semer, faire les récoltes, épierrer à nouveau, niveler, etc., et ce de l'aube au crépuscule. Pour les travaux des champs, on ne possédait que deux chevaux et une paire de boeufs.

C'est à cette rude école que le Fr. Pamphile fit son apprentissage de la vie. En plus de vaquer aux nombreux travaux de la ferme, il fréquenta l'école du rang tenue par deux institutrices modèles qui donnaient aux enfants une éducation virile et chrétienne tout comme dans la famille d'ailleurs. L'entrée d'un ami au Juvénat d'Arthabaska l'encouragea fortement à répondre à l'appel du Sacré-Coeur qu'il considérait toujours comme son véritable recruteur. Il avait alors 14 ans. Il s'en ouvrit à sa mère qui, le trouvant encore jeune, lui conseilla d'attendre deux ou trois ans avant de donner suite à son projet. Puis, un jour, "à la suite d'un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, Madame Boulanger donna son consentement.

(à suivre)

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE



AGIT EN VOTRE NOM

LOUEZ, ACHETEZ, VENDEZ par nos

PETITES ANNONCES

583-1630

TARIF
MINIMUM \$1.25 (15 MOTS) 5c DU MOT ADDITIONNEL
AVEC CADRE : \$2.00 LE POUCE
DATE LIMITE : LUNDI 5 HEURES p.m.

A vendre

MAISON deux étages, située au 4333 rue Laval, dans un centre commercial, conviendrait très bien pour résidence ou place d'affaires. L'emplacement comprend aussi deux lots adjacents d'approximativement 50' x 100' donnant accès sur la rue Morisson. Ces lots conviendraient pour maison, entrepôt ou commerce. Conditions de vente des plus avantageuses. Pour renseignements, s'adresser à Paul Lachapelle, 4925 rue Laval, tél. 583-9588. (J.26 jno)

MAISON de deux logements, avec installations neuves de plomberie et électricité; système de chauffage eau chaude central; bien située au 4802 Champlain. S'adresser à MARC LAPOINTE en composant 583-1818. (M 10 jno)

A VENDRE COMMERCE très bon poste assurant bon chiffre d'affaires. S'adresser à L'ECHO DE FRONTENAC, tél. 583-1630, pour plus de renseignements. (A. 12-19-26 M. 3P)

A VENDRE BELLE ROBE DE MARIÉE blanche, crêpe de nylon avec manteau servant de traîne, grandeur 14 ans, aussi magnifique long voile. COMPOSEZ 583-0647. (A. 12-19-26 M. 3)

A VENDRE - A BON MARCHÉ, immédiatement ou ferait couper à moitié, COUPE de BOIS environ 100 cordes, située à St-Jean Vianney S'adresser à BERNARDIN DALLAIRE, tél. 543-5854, St-Ludger. (A. 19-26)

PRELART

Nous avons un très grand choix de prélatrs à partir de 69 cents la verge; aussi prélatrs sans cirage à \$2.49 la verge, 6' x 9' et 12' de largeur; aussi tuiles à 6 cents et plus. Venez voir nos spéciaux au MAGASIN DE PRELART, 21 rue Alexandre, tél. 569-1105, SHERBROOKE (Avril 19-26)

A VENDRE - TRACTEUR de ferme "Massey-Ferguson" 135 diesel, 1190 heures d'ouvrage seulement. S'adresser à FERNAND ISABELLE, Sainte-Cécile, tél. 583-0222. (A. 19-26)

A VENDRE TERRAINS DE BOIS - Les soumissions seront reçues jusqu'au 20 mai au lieu du 29 avril. Raison: trop de neige dans les bois. Duncan MacLeod, Milan, P.Q., tél. 657-4557.

A VENDRE - AUTOMOBILE de marque Austin "Stetchin" '64, en très bon état, magnifique occasion. Composez 583-2042. (A. 26, M. 3-10-17 P)

A VENDRE - POELE à bois L'Islet, émaillé blanc; aussi PORTES ET FENETRES pour chalet; le tout en bon état. Composez 583-1759. (A. 26 M. 3)

A VENDRE - COMMERCE bien établi, situé rue Frontenac Composez 583-0107. (A. 26 jno)

A VENDRE - GUITARE électrique d'excellente qualité, de marque Yamaha, en parfait état. Prix d'achat \$395.00, laissée à un prix très raisonnable. Pour informations, communiquez avec YVESPOULIN, 583-1630

A VENDRE: COMMERCE bien établi, bonne clientèle, situé au centre-ville, bons revenus assurés. Pour de plus amples renseignements s'adresser à L'ECHO DE FRONTENAC, tél. 583-1630. (A. 26 M. 5)

A VENDRE - PERCEUSE industrielle, neuve, de marque "Beever" avec 2 poulies 4" à 4 gorges. Valeur de \$181.98. Vendrait pour \$150. Prière de composer 483-5505 Courcelles pour de plus amples informations. (A. 26 M. 3 P)

A VENDRE - TENTE-ROULOTTE "Bellevue", 6 places, équipée, en bon état. Composez 583-1351. (A. 26 jno P)

A VENDRE - EQUIPEMENT DE GOLF de marque "Spalding" presque neuf; valeur de \$150 pour un prix aussi raisonnable que \$100. A qui la chance? S'adresser à RAYMOND BRETON, Stornoway, tél. 73 ou 76. (A. 26)

A VENDRE - CHALET 2 étages, construit sur terrain boisé, de 200' x 300', sur le lac Mégantic, dans la Baie des Sables. Pour informations, s'adresser au 5431 Frontenac le jour ou 5155 rue Kelly le soir. (A. 26 jno)

A VENDRE - MAISON et TERRAINS, situés au 3528 St-Edouard, 11/2 étage, extérieur en "clapboard arborite", 10 appartements. Très bonne maison avec système de chauffage à l'huile, eau chaude, entrée 220, garage, deux emplacements sur la rue Notre-Dame et un sur la rue St-Edouard. S'adresser à THEODULE BEDARD, tél. 583-2267. (A. 26-M-J)

A VENDRE - MAISON en pierre des champs 11 appartements, construite sur 3 emplacements, 132' x 132', chauffage à l'eau chaude garage. S'adresser au 4767 rue Laurier tél. 583-0527. (A. 26 M. 3-10 P)

A VENDRE - TERRE de 50 acres, située à Saint-Jean Vianney, avec MAISON, grange, cour en asphalte. S'adresser à GERMAIN FREDETTE, tél. 583-2291. (A. 26 M. 3 P)

A louer

A LOUER DIVERS LOGEMENTS modernes, meublés; chauffés, situés rue Dollard, en face de l'église; stationnement. Pour informations, s'adresser à tél. 583-2048, M. Urbain Bilodeau. (A)

LOGEMENT 2 1/2 pièces, meublé et chauffé, très moderne. Aussi à vendre emplacements et terrains différentes grandeurs et dans différents nouveaux sites domiciliaires. S'adresser à HABITAT LAC-MEGANTIC, Inc. tél. 583-1709, ou 583-2683. (M. 22 jno)

APPARTEMENTS à louer, 2 chambres, salon, cuisine, salle de bain, chauffés, meublés, incluant télévision. S'adresser au MAGASIN DENIS BOULET, 583-1470.

LOGEMENT chauffé, eau chaude fournie, avec chambre de bain complète. S'adresser au No 4914 rue Dollard ou composez 583-2617. (M. 15 jno)

LOGEMENT à louer situé au 5147 rue Frontenac, au-dessus de la Papeterie de Mégantic, chauffé, 9 appartements; pourrait servir comme bureau d'affaires, professionnel, salon de coiffure, ou commerce, avec grand logement annexé. S'adresser à: HENRI GIGUERE, tél. 583-1690 le jour et 583-0510 le soir. (F 9 jno)

A LOUER CHALET pour la saison, ou à vendre, situé lac Drolet; meublé, 5 appartements, eau chaude, système de chauffage. S'adresser à JACQUES LEBLANC, tél. 583-2321 ou 583-0203. (A. 12 jno)

A LOUER: LOGEMENT 4 appartements, plus salle de bain, situé au 4800 Champlain à louer. S'adresser à MARC LAPOINTE, tél. 583-1818. (A. 12 jno)

A LOUER - APPARTEMENTS 2 1/2 pièces meublés, chauffés, situés au 4733 Laval. S'adresser à 4729 Laval, tél. 583-2418. (M. 29 jno)

A LOUER LOGEMENT au premier plancher édifice Handy Andy, ancien logement du propriétaire, très moderne, installation laveuse-sécheuse, libre le 1er juillet. COMPOSEZ 583-1445 ou 583-0384. (M. 29 jno)

LOGEMENT 3 appartements, chauffé, meublé, chambre de bain, situé rue Garnier. S'adresser à VITRERIE DE MEGANTIC, tél. 583-2772. (M22 jno)

A LOUER LOGEMENT situé centre-ville, édifice Handy Andy, 1er étage, très propre, moderne, installation laveuse-sécheuse, tapis mur à mur et couvre-planchers; dans un bas, autrefois logement du propriétaire; libre le 1er juillet. COMPOSEZ 583-1445 ou 583-0384, JEAN-MARIE NADÉAU. (A. 12 JNO)

A LOUER: APPARTEMENTS meublés, chauffés, électricité et eau chaude fournies, chambre de bain moderne. Situés dans le centre ville, au-dessus du magasin Hervé Roy. COMPOSEZ 583-1581 et 583-2709. (D. 8 jno)

A LOUER - LOGEMENT MEUBLE chauffé, électricité fournie, situé au 4809 Laval, près de l'église. S'adresser à LAVALLEE & FILS, tél. 583-1736 ou le soir à 583-0329. (A. 19 jno)

A LOUER: LOGEMENTS meublés et chauffés; un avec installation laveuse-sécheuse; libre immédiatement; aussi ménage à vendre. Local à louer, rue Lavolette. S'adresser à 5348 rue Frontenac, tél. 583-3146. (A. 19 jno)

A LOUER - LOGEMENT de 4 appartements bien situé. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à JULES VACHON, 5407 rue Frontenac, tél. 583-0302. (A. 19 jno)

A LOUER LOGEMENT de 4 1/2 appartements, complètement renouvé, chauffé, chambre de bain moderne, eau chaude fournie; tapis neufs; entrée 220 et installation pour laveuse-sécheuse. Libre immédiatement. COMPOSEZ 583-1581 ou 583-2709. (A. 12 jno)

A LOUER - LOGEMENT moderne, 3 appartements plus chambre de bain, meublé. S'adresser à FRANCOIS MAILLET, 3760 Lavolette, tél. 583-1897. (Av. 5 jno)

A LOUER - LOGEMENT de 4 appartements plus chambre de bain, installation laveuse-sécheuse, libre immédiatement, situé rue du Foyer. S'adresser à LIONEL BOUCHER, rue du Foyer, tél. 583-0420. (A. 26 jno)

A LOUER - APPARTEMENT meublé, chauffé, éclairé. Moderne. Salon, chambre à coucher, cuisinette, salle de bain. Au sous-sol chambre de lavage et garde-robres en cèdre \$20.00 par semaine. Situé 4851 Champlain tél. 583-3921. (Av. 27 jno)

A LOUER - TERRAIN de 100 x 100', avec petit chalet, une pièce, vue superbe, situé près du Club de Golf sur le lac Mégantic. \$150 annuellement. S'adresser à Mme JEAN BOURQUE, tél. 583-1828. (A. 26, M. 3-10)

A LOUER - LOGEMENT de 5 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé rue Laval. Composez après 5 heures p.m. 583-1378. (A. 26)

A LOUER - CHALET pour la saison, lingerie et vaisselle fournies, électricité et eau courante. Belle plage de sable; bateau. Situé sur les bords du lac Mégantic. S'adresser à GEORGES FERLAND, 4754 ave Laurier, tél. 583-1644. (A. 26 jno)

A LOUER - LOGEMENT de 6 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude, préparés à la grandeur. Aussi MAISON A VENDRE de 4 logements, rapportant bons revenus. Composez 583-2599. (A. 26 jno)

A LOUER - CHALET neuf situé au lac 3 milles, de Ste-Cécile, meublé, électricité eau courante, belle plage. Composez 547-3484 à Nantes. (A. 26 M. 3 P) (A. 26 M. 3 P)

DIVERS

COURS D'ORGUE - Apprenez à jouer de l'orgue, quel que soit votre âge. Méthode facile et progressive pour débutants et avancés. S'adresser à DESIRE VACHON, 4302 Dollard. COMPOSEZ 583-1899. (M 8 jno)

CHAMBRE ET PENSION au 5014 rue Champlain. S'adresser à Mme RAYMOND LACHANCE; tél. 583-2546. (S. 3 jno)

LOCATION de machinerie de bureau: Machines à écrire, à additionner, à compter, etc. à un prix très avantageux. Aussi: REPARATION et ENTRETIEN de machinerie de bureau. Consultez DUBE EQUIPEMENT DE BUREAU, 3562 Thibodeau, tél. 583-2424. (A. 26 M. 3-10)

On demande

ENTREPOSAGE DE FOURRURES - Faites rafraichir vos fourrures pour l'été dans la grande voûte de Claude Béchard Fourrure. COMPOSEZ 583-2088 et on ira chercher vos fourrures à domicile. (A7 jno)

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE



AGIT EN VOTRE NOM

RECEPTIONS BANQUETS

Futurs mariés... votre réception de noces se déroulera dans une véritable atmosphère de réjouissances à l'Hôtel Royal.

Pour vos réceptions, noces, réunions sociales, funérailles, l'hôtel ROYAL est l'endroit tout indiqué.

Salle spacieuse - Excellente cuisine

HOTEL ROYAL

5448, rue Frontenac - Lac-Mégantic
TEL. 583-2580

POUR PAPETERIE DE MARIAGE

Votre Papeterie de Mariage

par Art

thermogravée élégamment sur les papiers les plus fins

Invitations - Faire-Part
Annonces - Cartes de remerciements
Serviettes monogrammées
Papeterie personnelle

Un grand choix de styles renommés à prix incroyablement modérés

— EN PLUS il fera grand plaisir à notre conseiller de faire-parts de mariage de vous aider à choisir un trousseau de papeterie distinguée.

L'Echo de Frontenac

5040 Blvd des Vétérans,
LAC-MEGANTIC — TEL. 583-1630

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE LAC-MEGANTIC

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite ville, QUE:

demande sera faite au Ministère des Affaires Municipales de Québec, d'approuver la résolution du conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, par laquelle, la municipalité vend à monsieur Fernando Boulanger, une lisière de terrain sur partie du lot 4-12 et 3-3-8 du cadastre officiel du village Agnès, Canton Ditchfield, mesurant 15 pieds de façade sur la rue Richelieu, par cent dix (110) pieds de profondeur (ancienne propriété de M. Lucien Lapointe).

Toute personne désirant faire opposition à cette vente peut et doit s'adresser au Ministère des Affaires Municipales de Québec, dans les quinze (15) jours de cet avis.

DONNE à Lac-Mégantic ce 21ème jour d'avril mil neuf cent soixante-douze.

HERVE FECTEAU
greffier

PROVINCE OF QUEBEC TOWN OF LAC-MEGANTIC

To the Ratepayers of the aforesaid Town

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Town, THAT:

application will be made to the Minister of Municipal Affairs of Quebec, for the approval of the municipal resolution, enacting the sale to M. Fernando Boulanger, of a piece of land, situated on part of the lot 4-12 and 3-3-8, of official plan, Agnes Village, Canton Ditchfield, measuring 15 feet frontage on Richelieu street, by 110 feet depth. (M. Lucien Lapointe, formerly owner).

Any person desirous of opposing the sale, may and must apply to the Minister of Municipal Affairs, within fifteen days of this notice.

GIVEN at Lac-Mégantic this 21st day of April one thousand nine hundred and seventy-two.

HERVE FECTEAU
Town Clerk

MAISONS MODÈLES

EN DÉMONSTRATION

NOTRE DEVISE :

QUALITE — SERVICE
BAS PRIX

L'ENJEU C'EST VOTRE FOYER

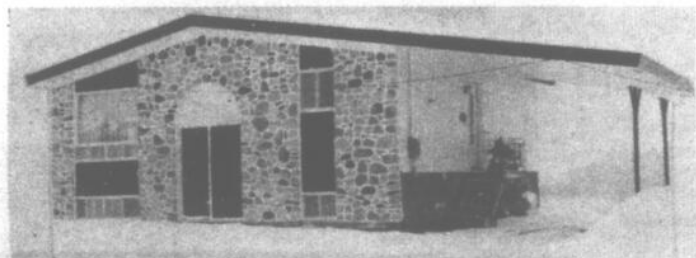
"LA BOURGEOISE" au 4129 Dollard

- GRAND 5½ PIÈCES
- FENÊTRES THERMOS PANORAMIQUE
- SOUS-SOL 8' HAUTEUR
- CHAUFFAGE A L'ELECTRICITE
- GALERIE EN CIMENT
- FER FORGE
- EVIER 2 CUVES
- ARMOIRES DE LUXE EN CHENE



- CHAMBRE DE BAIN COULEUR EN CERAMIQUE
- ENTREE DEMI-PLANCHER
- CASCADE 60
- BRIQUELEE STYLE CANADIEN
- ABRI POUR AUTO
- GRAND TERRAIN
- SITUEE A UN COIN DE RUE

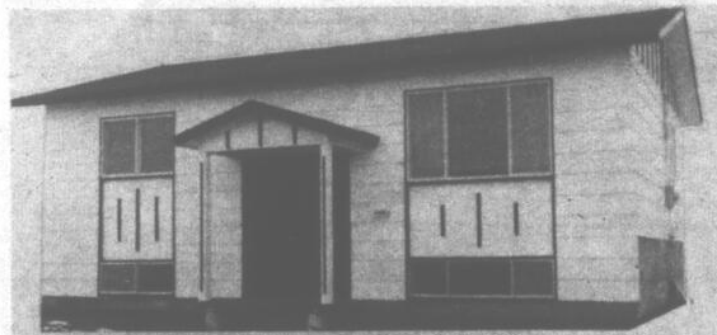
"LA COQUETTE" au 3719 rue MARQUETTE



- ABRI D'AUTO
- 5 1/2 PIÈCES
- FENÊTRES PANORAMIQUES
- CHAUFFAGE A L'ELECTRICITE
- SOUS-SOL DE 8' — MURS ISOLES D'UN FOAM de 2"
- GALERIE EN CIMENT
- FER FORGE
- EVIER DE CUISINE 2 CUVES
- CHAMBRE DE BAIN COULEUR — CERAMIQUE
- TAPIS POSES DANS SALON ET CHAMBRES
- CASCADE 60



"LA MAISON PRATIQUE" au 4138 rue DOLLARD



- 5 1/2 PIÈCES
- FENÊTRES PANORAMIQUES
- SOUS-SOL 8'
- CHAUFFAGE A L'ELECTRICITE
- GALERIE EN CIMENT
- FER FORGE
- EVIER DE CUISINE 2 CUVES
- CHAMBRE DE BAIN COULEUR — CERAMIQUE
- TAPIS POSE DANS LE SALON
- CASCADE 60



LES CONSTRUCTIONS
CLOUTIER & FILS INC.

VOUS INVITENT A VISITER CES MAISONS
CETTE SEMAINE

JUSQU'À VENDREDI SOIR le 28 AVRIL de 7.00 p.m. à 10.00 p.m.

ACHETEZ VOTRE MAISON ET BATISSEZ SUR LE TERRAIN QUI VOUS CONVIENT

BUREAU 4316 DOLLARD

LAC-MEGANTIC, Qué.

CONSTRUCTIONS & CLOUTIER & FILS INC.

ENTREPRENEUR GENERAL

- SPECIALITE: MAISONS RESIDENTIELLES
- REPARATION ET RENOVATION: CUISINES, BUREAUX, ETC...

J. GUY CLOUTIER
583-2080

GASTON CLOUTIER
583-2531

BRUNO CLOUTIER
583-1149